

L'Action Française

REVUE MENSUELLE

\$2.00 par année

DIRECTEUR: ABBÉ LIONEL GROS

Hobillard, M. l'abbé Ls.
St-Félix de Valois
Jan. 22



SOMMAIRE

L'ACTION FRANÇAISE	MOT D'ORDRE:—POUR LA LANGUE FRANÇAISE.....	3
LA DIRECTION	NOTRE AVENIR POLITIQUE.....	4
LA DIRECTION	FEU MGR BRUNET.....	25
FRANÇOIS HERTEL	MÉTHODE DE TRAVAIL PERSONNEL.....	27
JOSEPH VERSAILLES	LA JEUNESSE ET LES CARRIÈRES ÉCONOMIQUES.....	31
ALONIE DE LESTRES.....	LES PREMIERS PAS.....	43
UN INSTITUTEUR	L'ENSEIGNEMENT ANTI-ALCOOLIQUE S'IMPOSE.....	47
TESTIS	UN CANADIEN EN UKRAINE.....	50
PIERRE HOMIER.....	LA VIE DE L'Action française.....	58
PARTIE DOCUMENTAIRE	UNIONS INTERNATIONALES — MOYENS D'INTIMIDATION.....	61

LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

369, RUE ST-DENIS

MONTRÉAL

Canadiens-Français

Soyons fiers de nos institutions

NOS ÉPARGNES

dans nos banques

NOS PLACEMENTS

dans nos industries

NOS ACHATS

chez nos marchands

NOS ASSURANCES

à la compagnie d'assurance sur la vie

"La Sauvegarde"

Une compagnie prospère offrant des garanties indiscutables, d'une expansion considérable.

Au-delà de dix millions d'assurance en force.

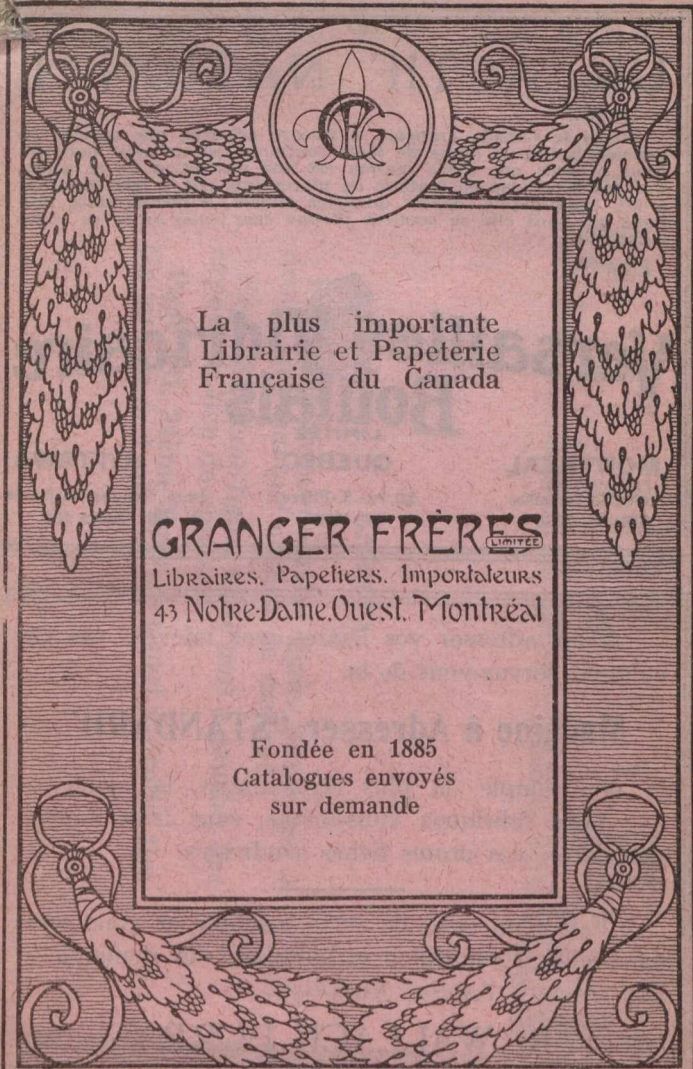
Consultez nos représentants ou adressez-vous directement au bureau principal

Édifice de "LA SAUVEGARDE"

Angle Notre-Dame et Saint-Vincent, Montréal.

L'Action française est l'organe de la *Ligue d'Action française*, centre d'action au service de la langue, de la culture et des traditions françaises au Canada.

Les directeurs de la Ligue sont : M. l'abbé Philippe PERRIER, président; MM. le Dr Joseph GAUVREAU, registraire du Collège des Médecins, vice-président; Anatole VANIER, avocat, secrétaire général, Louis HURTUBISE, ingénieur-civil, trésorier. M. l'abbé Lionel GROULX, professeur à l'Université de Montréal. MM. Omer HÉROUX, journaliste, et Antonio PERRAULT, avocat, professeur à l'Université de Montréal.



La plus importante
Librairie et Papeterie
Française du Canada

GRANGER FRÈRES LIMITÉE

Libraires. Papetiers. Importateurs
43 Notre-Dame-Ouest. Montréal

Fondée en 1885
Catalogues envoyés
sur demande

EDMOND-J. MASSICOTTE

Recommandez-vous de l'**ACTION FRANÇAISE** chez l'annonceur pour—
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

UN ACTIF NATIONAL

Dans le Canada français, à l'heure actuelle, une maison financière solide et digne de toute confiance est un actif national. Nous croyons que notre maison est une institution de ce genre. Par ses directions en matière de placements elle a fait fructifier à 6% en moyenne, depuis quelques années, d'innombrables millions qui sans elle se seraient perdus dans toutes sortes de folles entreprises.



Versailes Vidricaire Boulais

LIMITÉE

MONTREAL

QUEBEC

OTTAWA

Immeuble Versailles
Tél: M. 7080

80, rue S.-Pierre
Tél: 8620

Imm. Banque Nationale
Tél: Queen 503

Pour adresser vos lettres, vos relevés, vos circulaires, servez-vous de la

Machine à Adresser "STANDARD"

la plus souple, la plus économique, la meilleure.

Vous fabriquez vous-même, sans frais supplémentaires, vos propres fiches à adresses.

Faites un essai de cette machine et vous serez émerveillé. Ecuantillon et circulaire sur demande.

(En usage à l'Action française).

R. WALLACE BURRY

137, rue McGill — (Tel. : Main 8415).... Montréal.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

ERRATA

Page 380, avant-dernière ligne, 2ème mot à droite, lire *manqué* au lieu de marqué.

Page 381, 8ème ligne, 4ème mot à gauche, lire *expose* au lieu de oppose.

Page 381, 24ème ligne, 1er mot à droite, lire *Un* au lieu de Leur.

TOUJOURS EN AVANT

**THE
PRIMUS**

Noir et Vert
naturel

En paquets
seulement.



Conserves
Alimen-
taires de
Fruits
et
Légumes
PRIMUS

POUDRE A PATE
CRÈME DE TARTRE
GELÉES EN POUDRE

“PRIMUS”

La marque “PRIMUS” est une garantie de qualité et de pureté.

L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée

Maison fondée
en 1842

2 à 12 rue DeBresoles, Montréal.

LA **“STRATHCONA”**

Compagnie d'Assurance-Incendie
(Édifice Versailles)

90, RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL

*Cette compagnie, essentiellement canadienne-française, a été organisée en 1908,
avec une charte provinciale, et opère dans la province
de Québec seulement*

Capital autorisé.....	\$500,000
Capital souscrit.....	300,000
Capital payé.....	120,000

DÉPOT COMPLET AU GOUVERNEMENT

Cette compagnie n'est pas contrôlée par la
“Canadian Fire Underwriters' Association”
quant à ses taux.

A.-A. Mondou, N. P.
Président et Gérant général.

J. Marchand,
Sec.-Trés.

Tél. Bell Main 2181-2182

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour
son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

MISSEL

et

VESPERAL LITURGIQUE

Contenant les offices de tous les jours de l'année
d'après le Missel et le Bréviaire Romain
en Latin et en Français.

Reliure: toile noire, tranche rouge	\$1.50
mouton souple, tranche rouge	2.50
mouton souple, tranche dorée	3.00
chagrin 1er choix	4.00
Port en plus10

LIBRAIRIE NOTRE-DAME

28-OUEST, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

BANQUE PROVINCIALE

DU CANADA

Siège Social: 7 et 9 PLACE D'ARMES, MONTREAL.

Capital autorisé	\$ 5,000,000.00
Capital payé et surplus	\$ 4,400,000.00
Actif total, au 30 juin 1921, au delà de	\$45,000,000.00

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: L'hon Sir **HORMISDAS LAPORTE**, C. P., ex-maire de Montréal de la maison Laporte, Martin (Ltée), administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-président: **M. W. F. CARSLY**,

Vice-président et Directeur général: **M. TANCREDE BIENVENU**, administrateur "Lake of the Woods Milling Co."

M. G. M. BOSWORTH, président de la "Canadian Pacific Ocean Services Limited".

M. L. J. O. BEUCHEMIN, président de la Librairie Beauchemin (Ltée).

M. M. CHEVALIER, dir. général du Crédit Foncier Franco-Canadien.

L'hon. **NEMESE GARNEAU**, C. L., Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.

BUREAU DES COMMISSAIRES-CENSEURS

Président: Hon. Sir **ALEXANDRE LACOSTE**, ex-juge en chef de la cour du Banc du Roi.

Vice-président: L'hon. **N. PÉRODEAU**, ministre sans portefeuille du Gouvernement Provincial, administrateur de la "Montreal Light, Heat & Power Co."

M. S. J. B. ROLLAND, président de la Cie de Papier Rolland.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

SIXIÈME ANNEE

1er Semestre

1922

L'Action Française

REVUE MENSUELLE

Directeur;
Abbé Lionel Groulx

VOLUME VII



LIGUE D'ACTION FRANÇAISE
369 RUE SAINT-DENIS
MONTREAL.

L'ACTION FRANÇAISE

est l'organe de la Ligue d'Action française, centre d'action au service de la langue, de la culture et des traditions françaises au Canada.

Les directeurs de la Ligue sont : M. l'abbé Philippe Perrier, président; MM. le Dr Joseph Gauvreau registraire du collège des médecins, vice-président; Anatole Vanier, avocat, secrétaire général; Louis Hurtubise, ingénieur-civil, trésorier. M. l'abbé Lionel Groulx, professeur à l'Université de Montréal; MM. Omer Héroux, journaliste, et Antonio Perrault, avocat, professeur à l'Université de Montréal.

Tous droits réservés — Ottawa 1922

IMPRIMÉ AU DEVOIR
43, rue Saint-Vincent
MONTRÉAL

1922

POUR LA LANGUE FRANÇAISE

Une nouvelle année commence. Que sera-t-elle pour la langue française? Ce que nous la ferons nous-mêmes. Cette vérité nous apparaît de plus en plus évidente, et nous voudrions qu'elle fût partagée par un plus grand nombre, qu'elle ne restât pas dans tant d'esprits à l'état de doctrine embrumée et somnolente, mais qu'elle descendît dans les actes, qu'elle pénétrât et animât nos vies.

Nous tenons dans nos mains les destinées du parler français en Amérique. Un peuple qui veut sauver sa langue la sauve. Mais il faut le vouloir d'une volonté vraie, c'est-à-dire ferme, intelligente, éveillée, constante. Une seule faille dans le bloc de notre détermination peut suffire à la rendre impuissante. Or ici les failles ordinaires ce sont les détails. Tel est prêt à lutter pour l'enseignement du français dans les écoles, pour sa reconnaissance au parlement, pour son emploi dans les grandes administrations, qui dans les choses secondaires dans ce qu'on appelle les riens de la vie: communications téléphoniques, correspondance d'affaires, menus de restaurants, se montre volontiers indifférent, neutre, passif. On suit le courant. Et comme le courant est anglais, on téléphone en anglais, on correspond en anglais, on se fait servir en anglais. C'est là l'erreur, la faute, le crime! Non, l'expression n'est pas exagérée, si on considère les conséquences de ces actes répétés plusieurs fois chaque jour par des milliers et des milliers de Canadiens français. Là se trouve le défaut de notre cuirasse, la raison principale de nos défaites successives.

Prenons la résolution, en ce commencement d'année, de mieux comprendre nos intérêts, de servir efficacement et jusque dans les moindres détails, la langue française.

Indépendance

NOTRE AVENIR POLITIQUE

Il y a déjà vingt-deux ans, M. Henri Bourassa scrutant l'énigme de notre avenir politique, prononçait ces graves paroles : "Des influences contraires" — celle de l'impérialisme britannique et celle de l'impérialisme américain — "vont nous attirer en sens inverse.. Notre pays va être profondément ébranlé par l'action de ces énergies divergentes... Pourrons-nous développer assez de force intérieure pour maintenir l'équilibre et conserver, disons pendant un autre siècle, ce *statu quo* qui serait pour notre peuple le plus grand des bonheurs? Ou bien serons-nous arrachés de notre orbite actuel et entraînés vers des destins nouveaux? Celui-là seul le sait qui fait mouvoir, dans le secret de sa pensée providentielle, ces forces mystérieuses, ces causes secondes par lesquelles sont enfantés tous les événements de l'histoire humaine. Mais quel que soit pour nous le mot de l'avenir canadien-français, nous avons un devoir manifeste à remplir envers nous-mêmes, envers notre nationalité : c'est de nous préparer à tout afin de ne pas être surpris par l'heure décisive".¹

Ce devoir de la préparation en vue de l'heure décisive, le moment n'est-il pas venu de le prêcher avec plus d'insistance que jamais? Quel que soit le mal que nous fassent le colonialisme et le fédéralisme, nul ne songe parmi nous à briser le *statu quo*. Mais les esprits clairvoyants ne se font plus illusion : le *statu quo*, un avenir prochain s'apprête à le briser, sans nous; et c'est de quoi nous avons le devoir de nous inquiéter.

¹ Grande-Bretagne et Canada, 1901.

gé

Americanisme

Une première évidence s'impose à ceux qui regardent et qui écoutent : le plan où s'élaborera notre vie politique ne peut plus être ce qu'il était hier. Les plus graves observateurs nous en avertissent : le centre de gravité du monde se déplace. Sans admettre que l'Europe soit en train de devenir "ce qu'elle est en réalité... un petit cap du continent asiatique", il devient clair à tous cependant qu'un nouveau classement des régions de la terre se prépare et qu'une rupture d'équilibre s'accomplit au détriment de l'Europe.² Des événements comme la conférence de Washington qui força les puissances européennes elles-mêmes à considérer dans le Pacifique "les façades d'une nouvelle Méditerranée", ne sont qu'un signe de la révolution en marche. Seule, il faut bien le dire, notre effroyable insouciance d'État en tutelle, a pu nous permettre d'observer, sans émoi, le vaste mouvement panaméricaniste qui s'est développé dans les deux Amériques depuis 1914. Ainsi on aura pu tenir, sans que nous ayons paru nous en apercevoir, en 1915 à Washington une conférence financière panaméricaine, en 1916 à Buenos-Ayres un congrès panaméricain, à Baltimore la même année un congrès de la fédération panaméricaine du travail, en 1917 à New-York, puis en 1918 à San-Antonio (Texas) une exposition commerciale latino-américaine, en 1919 puis en 1920 et encore à Washington, un congrès commercial, puis un congrès financier panaméricains. Dans le même temps, on a projeté la création d'une flotte marchande américaine qui se substituerait à la flotte européenne pour le transport entre les deux Amériques. Pour rapprocher les distances, on s'apprête à jeter, entre les deux tronçons du continent, de nouveaux câbles sous-marins; on prépare le groupement des réseaux

² *Le Déclin de l'Europe*, A. Demangeon, maître de conférences de géographie à la Sorbonne, Paris 1920.

télégraphiques sans fil; on parle d'un grand chemin de fer panaméricain de New-York à Buenos-Ayres. En un mot, c'est toute une évolution vers une sorte de consortium économique et moral et vers une solidarité continentale qui se dessine, qui demain peut opérer contre nous. Et cependant le Canada, pays de l'importance de l'Argentine, n'aura pas même tenu, en ces délibérations, le rôle d'un domestique de chancellerie.

Mais voici peut-être une révolution plus étonnante. Pendant que l'Amérique, pour tenir la dragée haute à l'Europe, s'occupe ainsi de se constituer une personnalité souveraine, qu'elle transporte peu à peu le centre de l'activité humaine, de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique, voici qu'à la faveur de l'énorme supériorité matérielle que la guerre lui a faite, la même Amérique se tourne aussi vers le vieux continent. Elle renverse "d'Ouest en Est un courant d'influence qui, durant des siècles, coula d'Est en Ouest". Elle s'empare du commerce d'entrepôt qui naguère faisait l'activité des ports d'Europe; avec ses marchandises, ses capitaux, ses bataillons de commerçants et d'ingénieurs, elle se jette à l'assaut des vieilles contrées qu'elle entreprend d'exploiter comme une terre de découvertes. Et voilà que des économistes en font l'aveu mélancolique : "L'Europe, mère de tant de colonies, devient une terre de colonisation américaine... c'est toute la fortune de l'Europe qui change".³

Cette révolution profonde, ce déplacement d'influence pose déjà pour notre pays d'assez lourds problèmes. Quand le monde change d'assises, le pôle attractif de notre vie politique peut-il vraiment rester le même? Devons-nous surveiller nos intérêts et notre avenir là où le sort en est

³ *Le Déclin de l'Europe*, pp. 17, 218.

déjà engagé, adapter résolument notre destin aux cadres d'Amérique ou éterniser notre rôle de peuple jeune à soutenir le géant fatigué ? car enfin, s'il faut en croire les mêmes observateurs, il y a quelque part une puissance qui chancelle. N'est-elle pas d'hier cette exclamation du premier ministre britannique qui, en face du problème d'Irlande et de la conférence de Washington, proférait ce cri d'alarme à peine dissimulé : "Nous sommes au moment suprême de l'histoire de notre splendide pays". L'émancipation inévitable de l'Irlande n'est pas le seul coup qui atteigne l'Empire. Le problème de l'Égypte, le problème de l'Inde ne sauraient se résoudre à leur tour que par l'octroi d'une liberté graduelle où ces pays cesseront de subordonner leurs intérêts à ceux de la Grande-Bretagne. Pendant ce temps les hommes de Wall Street ne sont plus les premiers banquiers du monde ; sur le marché monétaire Londres a dû abdiquer devant New-York le sceptre de la Clearing-House internationale. Et la prédominance soudaine du Pacifique, le déplacement des grands courants commerciaux, la substitution de la route de Panama à celle de Suez pour une grande partie des échanges d'Orient, la rude concurrence des rentiers américains ou japonais aux Indes néerlandaises, en Afrique du Sud et jusqu'en Australasie abattent peu à peu la vieille suprématie des Iles britanniques.

Les spécialistes de la politique internationale aboutissent ici aux mêmes conclusions. C'est M. Paul Le Faivre, ministre plénipotentiaire, qui vient nous déclarer sans plus que "l'Angleterre de la reine Victoria, l'Angleterre même d'Édouard VII a vécu", qu'on n'a plus affaire au "majestueux Empire, isolé mais invulnérable", mais à "une Angleterre qui penche".⁴ Pour d'autres, la question du Pacifi-

⁴ *Soleil Levant, Soleil couchant*, Paul Le Faivre, ministre plénipotentiaire, Paris, 1921.

que, amorce des luttes futures, où se décideront la domination des mers et la fortune prochaine des peuples et des races, mettrait en péril le groupement des Dominions autour de la métropole. Et voici un autre spécialiste de la politique internationale, M. René Pinon de la *Revue des Deux-Mondes*, qui trouve si épineuse et si redoutable la querelle japoano-américaine qu'il "n'y a guère d'exemple dans l'histoire de conflits aussi graves qui se soient résolus sans combats". Mais une guerre entre les États-Unis et le Japon, soutient l'écrivain politique, bouleverserait tout l'ordre actuel dans le grand océan; elle aurait pour premier effet, de s'attaquer à la cohésion morale, peut-être même à l'unité juridique de l'Empire anglais. Et M. René Pinon se demande si, à la faveur des divergences que ces difficultés vont soulever entre l'Angleterre et ses Dominions, les États-Unis ne réussiront pas "à prendre la direction du consortium anglo-saxon, du moins dans le Pacifique".⁵ Au premier abord, l'évolution paraît quelque peu déconcertante. Mais en quoi demanderons-nous, à notre tour, une telle opération répugnerait-elle aux traditions de la diplomatie américaine? Après s'être servie autrefois de l'impérialisme anglais pour chasser d'Amérique l'impérialisme français, puis, plus tard, de l'impérialisme français pour le tourner, aux jours de 1776, contre l'impérialisme anglais, la même diplomatie ne va-t-elle pas trouver tout naturel de se servir aujourd'hui d'une partie des forces du dernier impérialisme gêneur pour le bouter à jamais hors du Pacifique et du continent? Mais aussitôt la réalité ou la probabilité historique que nous posions tout à l'heure nous revient avec ses aléas troublants. Notre *statu quo* dans l'Empire si gravement compromis de toutes parts, nous

⁵ Une nouvelle phase de la lutte du Pacifique, René Pinon, *Revue des Deux-Mondes*, 1er nov. 1921.

permet-il de tabler sur lui, comme sur la base d'un avenir durable, où un peuple peut asseoir sa fortune en toute sécurité? L'impérialisme britannique, pour parler net, serait-il vraiment autre chose qu'une organisation de peuples devenue artificielle, une formule politique surannée, impuissante à soutenir le choc des prochaines réalités?

Ce qui est plus grave, peut-être, c'est que le *statu quo* proprement canadien, la situation intérieure de notre pays nous paraît non moins compromise. Que de forces divergentes ébranlent, à l'heure actuelle, la Confédération canadienne! Dans l'ordre économique, l'Ouest affiche bruyamment les principes du libre-échange, cependant que l'Est entend river sa fortune aux théories protectionnistes. Les dernières élections générales du Dominion viennent d'accuser plus fortement que jamais ce redoutable antagonisme. Les rivalités de races, quoi qu'on dise, n'ont rien perdu de leur activité. Avec la période de la guerre nous sortons à peine d'effroyables explosions de haine. Nous traversons, il est vrai, depuis quelque temps, une période d'accalmie. Mais combien osent se bercer d'illusions sur la durée de la trêve? Qui voudrait soutenir, par exemple, que l'accalmie actuelle procède vraiment d'une pensée de fraternité entre les races canadiennes, ou qu'elle est née de la volonté du plus fort de se conformer plus loyalement au pacte de 1867, et non pas du sentiment plus réaliste de l'intérêt politique et commercial, de la peur salutaire qu'inspire momentanément aux adversaires d'hier, la force du Québec? Ce qui est vrai, c'est qu'en dépit de l'apaisement passager, l'attitude des Canadiens français à l'égard du pouvoir fédéral et de la majorité anglo-saxonne, n'en reste pas moins une attitude de vigilance toujours inquiète et nullement superflue. Depuis quelque vingt ans le régime fait à la langue française, dans tous les services fédéraux, régime de mar-

chandages et de lésinerie, constitue l'application la plus déloyale qui soit du pacte fédéral. Et nous ne voyons pas que le régime ait cessé, malgré les proclamations de bonne entente. Dans la plupart des provinces où dominent des majorités anglophones, l'État s'est montré ce qu'il a été dans toutes les fédérations : il a tendu à l'uniformité par tous les moyens, y compris ceux de la force arbitraire. Et la force arbitraire n'a rien rendu de ce qu'elle avait pris. Entre les deux races, hélas ! ce n'est pas seulement une mésentente sur la lettre et l'esprit de la constitution de 1867 ; c'est aussi une opposition absolue sur la façon d'entendre les relations du Canada avec l'Empire. D'un côté l'anglo-saxonne incline presque unanimement vers l'impérialisme ; de l'autre, la française, s'avoue autonomiste irréductible. Et pendant que cette dernière domine dans l'Est, d'autres causes d'une action permanente accroissent entre les deux moitiés du pays, les forces centrifuges que développe déjà, à elle seule, la trop grande étendue de l'État. Au premier rang de ces causes, il convient de placer une malheureuse solution de continuité géographique. Sans doute, les frontières dites "naturelles" ont perdu, aux yeux des économistes et des politiques contemporains, beaucoup de l'importance superstitieuse qu'y attachaient les anciens. Il n'y a guère de montagnes ou de fleuves qui offrent de nos jours des barrières infranchissables aux pénétrations militaires et économiques. Les nouvelles routes aériennes menacent même de bouleverser tout à fait le vieil ordre du monde. Ce n'en est pas moins une épreuve dangereuse, pour la cohésion et la force d'un État, que la continuité de sa population cesse tout à coup sur de larges zones. Or, qui ne le sait ? cette zone de discontinuité créée par la vaste coupure des grands lacs que prolonge vers le nord un espace désertique, maintient au centre de la Confédération, une brisure irréparable.

Et comme si l'action dissolvante de ces causes naturelles eut eu besoin d'être aggravée, une politique d'immigration imprévoyante a laissé se parquer dans la partie occidentale du pays, l'élément américain, celui-là même qui pouvait miner le plus activement l'unité canadienne. Il y eut des années dans la période qui précéda la guerre, où près de 40% de l'immigration qui se déversait dans les plaines de l'Ouest y étaient projetés par les routes de notre frontière méridionale. Et voilà comment des races et un sol très différents, secondés par des méthodes de culture et des habitudes de vie aussi distinctes, tendent à créer au Canada, deux peuples bien séparés par la géographie et par l'idéal, deux États de société aussi divers que possible.

Faut-il s'étonner qu'en ces conditions les observateurs soient plutôt rares qui croient à la pérennité de la confédération canadienne? Il ne manque, nous le savons, ni d'historiens ni de maîtres de la géographie humaine pour apercevoir dans le système fédéraliste, la forme politique de l'avenir.⁶ Les États du type économique se substitueraient prochainement aux États du type politique. L'extension des besoins et, par là même, des échanges, la nécessité de se protéger contre de plus vastes coopérations offensives rapprocheraient les peuples et les répartiraient en groupes solidaires beaucoup plus larges. Mais ces économistes et ces géographes sont aussi les mêmes qui déclarent à jamais périmés le fédéralisme cantonal et surtout le fédéralisme colonial tel qu'établi dans les deux Amériques et dans l'Australasie. Si, en effet, l'adaptation économique doit déterminer demain l'organisation intérieure des États; si les mêmes lois doivent aussi présider à leur adaptation extérieure, c'est-à-dire à la délinéation de leurs frontières en

⁶ *Le Principe des nationalités*, René Johannet, (Introduction)—*La géographie de l'histoire*, Jean Brunhes et Camille Vallaux, pp. 404-406.

regard des fédérations limitrophes, comment croire à la durée de ces formations arbitraires, sans organisme articulé, qui "ressemblent à des casiers plutôt qu'à des divisions régionales adaptées aux besoins d'une société politique?" Leur dessin tracé par le compas et la lunette d'un ingénieur, sur des espaces vides où n'apparaissait encore aucun tracé d'histoire, fut déterminé trop souvent par le souci de la ligne droite, par le méridien céleste beaucoup plus que par le postulat économique ou géographique. Des mouvements, des efforts d'adaptation ne peuvent manquer de se déclencher, nous dit-on, qui vont détruire à la longue "les casiers géométriquement alignés des États coloniaux d'abord campés sur un sol vierge". Déjà, dans *L'Ame américaine*, notre Edmond de Nevers avait prévu, chez nos voisins, ce nouveau classement des États-Unis et ce remaniement de frontières. Pour lui ce devait être l'aboutissement fatal des survivances ethniques. Des observateurs plus récents qui ont porté leurs regards vers le même champ d'expérience, confirment en tous points les conclusions de l'écrivain canadien-français : preuve qu'une autre puissance que l'élément économique entrera demain dans la composition des nouveaux États. Paul Bourget écrivait dans *Outre-mer* que "le problème social n'est aux États-Unis qu'un problème de nationalités" et que le conflit paraît inévitable entre l'Amérique des Américains et l'Amérique des étrangers. Dans ses *Éléments d'une psychologie du peuple américain* M. Émile Boutmy soulignait la gravité du problème noir dans les États du sud; il constatait que de fort groupes ethniques, tels que les Irlandais, les Allemands, les Suédois sont si loin d'avoir abdiqué leur patrie d'origine, que leur patriotisme peut être figuré "par une ellipse à deux foyers". Enfin la *Germania*, journal allemand du parti du chancelier Wirth, d'où recevait-elle

son inspiration, lorsque le 10 novembre dernier, dans un article fort commenté en Europe, elle proférait cette menace : "Les Germano-Américains, eux aussi, réclameront, dans un avenir prochain, le droit de disposer d'eux-mêmes. A ce moment-là, le monde constatera avec étonnement qu'il y a, par exemple, trente pour cent d'Allemands dans l'État de Wisconsin et qu'il y en a près de vingt-cinq pour cent dans les États de New-York, d'Illinois, d'Iowa et de Missouri. Il est éveillé le désir de réunir les éléments germaniques en une nation politique".

Dans notre pays et surtout dans notre province, les prédictions n'ont pas manqué, non plus, qui ont annoncé l'écroulement de la fédération actuelle suivi d'une nouvelle répartition des États canadiens. Et que de pareilles appréhensions s'éveillent dans le Québec plus qu'ailleurs n'est pas fait pour en diminuer le caractère inquiétant. Si c'est toujours, pour un système politique, un signe de dissolution prochaine que d'être en désaccord avec les aspirations d'un peuple, quel État devait pressentir plus clairement la fin de l'alliance canadienne, que celui où la foi au pacte fédératif est le plus ébranlée ? La dernière, en date de ces prédictions, la seule que nous voulons retenir, a été énoncée, il y a quelques mois à peine, par nul autre que M. Alexandre Taschereau, premier ministre de la province de Québec. Dans son discours du 17 avril dernier, au congrès de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, M. Taschereau se croyait tenu, lui aussi, de signaler la gravité de l'heure. "Nous sommes actuellement, s'écriait-il, à la croisée des chemins : le *statu quo* ou la rupture du lien fédératif, l'annexion aux États-Unis ou l'indépendance". L'orateur se défendait ensuite de vouloir toucher au *statu quo* ; il écartait l'impérialisme britannique et l'annexion à la république américaine comme deux solutions inacceptables ; il opinait

plutôt pour l'indépendance du Canada. Et s'il émettait sur le pacte fédératif, une opinion d'une grande prudence, il prononçait pourtant ces quelques phrases où se dissimule mal un avertissement : "Une profonde transformation du régime actuel est cependant susceptible de se produire, le jour où les provinces de l'Est trouveront que leurs jeunes sœurs de l'Ouest exigent plus que leur part. Je ne veux pas parler politique, mais le grand problème du Canada n'est-il pas actuellement celui de sa politique ferroviaire ? La mainmise de l'État sur un grand nombre de nos réseaux de chemin de fer a peut-être sauvé les provinces de l'Ouest de la banqueroute qui les menaçait, mais on a jeté sur le dos des vieilles provinces un fardeau qui menace de devenir trop lourd malgré toute la bonne volonté qu'elles peuvent avoir. Plusieurs se demandent, non sans anxiété, si ce n'est pas là une première brèche et une forte brèche au pacte fédératif".

Oui, voilà bien quels dénouements presque inéluctables fait présager l'analyse judicieuse des réalités géographiques et politiques actuelles. Ce dénouement, on vient de le voir, n'échappe plus à un grand nombre d'esprits. Mais ceux qui ont prévu le sort prochain de notre pays, n'auraient-ils pu nous indiquer ce qu'il importe de mettre à la place de ce qui va crouler ? Allons-nous, par manque d'intrépidité intellectuelle, enregistrer placidement les catastrophes, à mesure qu'elles vont se produire, remettant à notre vieil empirisme indolent de nous montrer la loi de notre devenir ?

Pour nous, nous avons résolu d'accomplir simplement notre devoir. Avant qu'il ne soit trop tard nous voulons avertir nos compatriotes du Québec et voilà pourquoi nous leur disons : si l'ordre actuel ne doit pas durer, si le dessin de la confédération canadienne est rien moins qu'immuable, arrêtons là notre ancien programme. Nous ne pou-

vons continuer d'organiser notre avenir dans un cadre périmé. Si demain un Canada oriental doit se constituer, où les provinces du bassin du Saint-Laurent reprendront des assises nouvelles, le Québec ne peut, qu'au péril du suicide, abdiquer son rôle en cette entreprise politique. Quel problème pour nous n'est plus urgent que celui-là. Notre peuple ne fût-il qu'en face d'une échéance probable, le devoir de la simple prudence lui commanderait de ne pas négliger cette probabilité. Depuis quand un peuple fonde-t-il son destin sur un peut-être? Mais quand un dénouement se fait pressentir avec tous les caractères de l'inévitable, n'est-ce pas un devoir rigoureux de parer aux événements prochains? Nous professons, pour notre part, que le déterminisme économique ou géographique, si puissant soit-il, ne fait pas seul l'histoire, mais que les principaux agents en sont bien plutôt la prescience et la volonté des hommes. Un peuple n'est pas un être passif et fatal. Etre de liberté, il n'a qu'à le vouloir pour faire sa destinée beaucoup plus qu'elle ne lui est faite. C'est comme être libre que la Providence l'appelle à collaborer à ses desseins. Etre moral, il se doit, par conséquent, d'insérer son action dans l'action providentielle; et c'est donc son devoir de chercher la destinée temporelle, la vocation historique où il pourra collaborer plus parfaitement aux desseins de Dieu. La politique, du reste, qu'est-elle autre chose que l'art de devancer et de diriger les événements au lieu de les suivre? Et si la dislocation de l'État fédéral dépend de causes trop puissantes que nul ne peut empêcher d'agir, en revanche qui ne voit, qu'avec l'aide de Dieu, l'organisation du Canada oriental dépend de nous au premier chef?

Mais comment? sous quelles formes concrètes l'organiser ce nouveau Canada? Posons d'abord quelques prémisses. Pour ceux qui veulent voir, une corrélation réelle

existe toujours entre ce que l'on pourrait appeler la providence intérieure et la providence extérieure, entre la structure interne d'un être moral, signe et moyen d'une vocation précise, et l'arrangement, autour de lui, du milieu et des circonstances favorables à l'accomplissement de son rôle. A la lumière de ce principe, le rôle spécial et prépondérant de notre nationalité, à l'heure présente, sur sa portion du territoire canadien, le vaste domaine qu'elle occupe fortement sur le Saint-Laurent et les affluents du fleuve, depuis au delà du Saguenay jusqu'au delà de l'Outaouais, sont déjà, ce nous semble, le premier signe d'une destinée à part. Le peuple canadien-français n'est point, sur cette étendue géographique, un peuple nomade ni planté à l'aventure et d'hier sur un sol vierge. Ce sol, il le garde et le cultive effectivement depuis trois cents ans. Par un libre choix, d'accord avec le déterminisme économique et nos affinités spirituelles, nous nous sommes enracinés à une terre qui est devenue pour nous une patrie véritable. Pour tout dire, notre territoire, suprême condition de l'existence de tout État, élaboré dans sa configuration par le lent travail du temps, offre en quelques-uns de ses contours, des lignes arbitraires, artificielles; mais plus qu'ailleurs le dessin général, la cohésion interne de la population sont l'œuvre de l'histoire autant que des lois géographiques. Sur ce territoire vit un peuple de nationalité française, l'un des plus homogènes qui soient. Les regards qui ne s'arrêtent pas aux surfaces, lui reconnaissent une originalité vigoureusement constituée. Ce peuple, du reste, a prouvé sa forte structure morale et ethnique, en étalant aux yeux du monde, ce que les observateurs étrangers appellent eux-mêmes "le miracle de sa survivance". Ce peuple est en plus catholique, d'un catholicisme vivant qui exporte de sa vitalité religieuse à toutes les provinces anglaises du Canada, à

plusieurs États de la république américaine, aux grandes missions de l'Afrique et de l'Asie. Seul groupe catholique vraiment compact, encadré de fortes traditions, possesseur d'un pays plus vaste que beaucoup de grands États européens, ce groupe, il faut aussi l'ajouter, sera peut-être demain le seul peuple catholique de l'Amérique au nord de la frontière mexicaine. Or, s'il est permis d'apercevoir, dans ces réalités, le plan d'un avenir assez net, ébauché vraisemblablement par la Providence, s'il faut y découvrir les premiers linéaments où l'histoire esquisse d'abord ses dessins définitifs, le sens de notre destinée ne commence-t-il pas de nous apparaître dans une lumière plus grande ?

Ces premiers postulats peuvent encore se préciser. Si un État catholique et français n'est pas de trop sur le continent nord-américain; si même sa vocation surnaturelle lui marque un rôle à tenir, plus nécessaire, plus auguste qu'ailleurs, dans la civilisation ambiante, l'entier accomplissement de ce rôle n'implique-t-il pas forcément le concours de quelques rigoureuses conditions ? Et la première de ces conditions, ne serait-ce pas que ce peuple garde avant toute chose son âme particulière, son âme, source et principe de ses aptitudes apostoliques, exemplaire, incarnation même de sa civilisation ? Mais alors qu'est-ce dire, en vérité, sinon que sa vocation lui enjoint impérieusement d'échapper à tout contact, à toute compression où cette âme pourrait mourir ou être irréparablement entamée ? Il semble que de toutes ses forces, il doive tendre vers les conditions politiques et morales où sa personnalité originale sera le plus assurée de survivre, où pourront se déployer, dans leur perfection, les vertus de son esprit. Mais ces conditions, où les trouvera-t-il, encore une fois, si ce n'est dans les formes politiques où s'achemine toute nationalité qui veut être maîtresse absolue de sa vie ? Car être, pour

un peuple comme pour l'individu, ce n'est pas seulement faire nombre et figurer. C'est dépasser le niveau de la morne existence; c'est posséder l'intégrité de son moi, le plein exercice de ses facultés, c'est s'épanouir dans la beauté de sa personnalité morale. "Etre pour un peuple, a écrit Paul Bourget, ne consiste point à respirer, manger, boire. Il n'est vraiment que s'il ne relève que de soi, s'il ne pense que pour soi, s'il sent sa route à soi, s'il pense ses idées à soi, s'il est indépendant au plein sens du mot, chargé d'une si simple et si forte signification".³

Faut-il encore pousser plus loin cette analyse? Est-ce le temps de conclure? Menons notre enquête jusqu'au bout. Cherchons, sous le front des ancêtres, parmi les vieux rêves dont ils illuminèrent leur vie, cherchons si quelques-uns ne nous fourniraient pas des indications. Nous ouvrons notre histoire et quelle réponse nous donne-t-elle? Elle nous révèle que, depuis l'époque lointaine où, par la conscience acquise de notre entité ethnique, s'éveilla chez nous l'idée de patrie et de nationalité, depuis lors, le rêve d'une indépendance française ne cesse plus de hanter l'esprit de la race. Au lendemain de la conquête, nos pères sont mis en demeure de choisir entre deux allégeances spirituelles. Leur petit nombre, leur dénuement absolu devant la force les peut absoudre d'une abdication. Cependant un instinct qu'ils suivent, sans le bien comprendre, leur inspire de durer selon la loi de leur sang. Jusqu'à la révolution américaine où subitement le flot des Loyalistes déborde nos frontières et ranime les espérances de la domination britannique, notre avenir d'unité française s'impose à nos gouverneurs eux-mêmes. Dans les années qui suivent, qui ne sait l'inquiétude, les agacements que l'expression de "nation canadienne"

³ *Le Principe des nationalités*, René Johannet, (Épigraphe).

qui continue d'avoir cours, donne trop souvent à d'ombrageux administrateurs? Puis, voici l'époque de la rébellion. Pour les patriotes, le rêve prend corps, subitement dans le projet de république de Robert Nelson. Un autre document, plus triste mais plus révélateur, atteste à ce moment la survivance impénitente du rêve. Dans cet article déplorable du *Canadien* de 1839 où Étienne Parent conseille à ses compatriotes la démission nationale, le journaliste tient à évoquer en passant le vieil idéal resté vivant jusqu'à ce jour : "Il y en avait, et nous étions de ce nombre, écrit-il, qui pensaient qu'avec l'appui et à la faveur de l'Angleterre, les Canadiens français pouvaient se flatter de conserver et d'étendre leur nationalité, de manière à pouvoir par la suite former une nation indépendante". Parent, il est vrai, déclare après cela la vieille aspiration patriotique un "comble de l'aveuglement et de la folie", maintenant "que le destin a parlé". Mais l'on sait ce que valait cette sentence du destin. La charte de 1841 avait supprimé le Canada français comme entité politique distincte. De notre union avec le Haut-Canada, elle avait fait une union législative où le nombre devait nous écraser. Dès 1842, en acceptant de coopérer au nouveau gouvernement, Louis-Hyppolite Lafontaine déchire sans plus le document impérial et fait admettre par ses alliés Haut-canadiens le principe d'une alliance fédérative. Et l'aspiration continue de vivre, inextinguible, au fond des âmes. Il suffit d'un peu de vent pour la ranimer. On l'a bien vu, au moment de la Confédération et, plus récemment encore, à l'heure des campagnes de fanatisme occasionnées par la guerre. Qu'une tempête s'élève, que la nationalité se sente en péril et l'idée rejaillit comme une flamme. Elle prend forme, tantôt dans un discours, dans une manifestation populaire, tantôt dans un livre comme *L'Avenir du peuple canadien-français*

d'Edmond de Nevers, ou *Pour la patrie* de Jules-Paul Tardivel.

Ces phénomènes de psychologie collective, l'ajouterons-nous, prennent chez nous une signification plus vigoureuse, parce qu'ils n'ont rien d'artificiel. Ils n'expriment ni une ambition d'orgueil, ni les visées d'un peuple mégalomane, pas plus qu'on n'y saurait découvrir une manifestation factice, provoquée, comme en d'autres pays, par une élite d'intellectuels et de propagandistes. Ils sont la manifestation spontanée d'une vie nationale entretenue à un certain degré de perfection, l'âme d'une histoire où se prolonge à l'état chronique, la mêlée ardente des races. Nos pères, autrement dit, ne pouvaient abdiquer leur aspiration dès lors qu'ils existaient et que leur existence a été ce qu'elle fut. Quand, en effet, nous voulons savoir les causes qui font surgir les États sur la carte du monde, que nous répondent les historiens? Ces régions-là sont les plus favorables à ces sortes d'éclosions qui sont les plus riches "en éléments différenciés". Là où des groupes humains s'opposent plus violemment par leurs institutions familiales et sociales, par la diversité géographique de leurs territoires, et surtout par leurs différences ethniques, là même, à ces recoupements des diversités terrestres et humaines, sont les vraies frontières naturelles où se divisent les États. Et quoi de plus simple et de plus normal, en vérité? Où trouver le dernier mot de cette cosmogonie politique sinon dans ce fait peu mystérieux que la nature morale ou sociale est aussi obstinée à persévérer dans son être que la nature physique? Partout où une collectivité humaine, consciente de sa vie et de son patrimoine moral, trouve un jour à trembler pour la possession ou l'intégrité de ses biens, dès lors un pressant instinct de conservation la pousse à mettre son patrimoine à l'abri. On la voit s'arracher aux tutelles oppressives; d'elle-

même, par une force plus puissante que sa volonté, elle cherche des conditions d'existence qui lui procureront la sécurité; elle s'organise en État. Ainsi parle l'histoire, en son langage invariable. Qu'on observe la vie du monde en ces derniers cinquante ans ; partout les nationalités ont aspiré à l'émancipation, parce que partout les empires et les grandes fédérations ont tenté de les broyer.

Maintenant, croyons-nous, l'on aperçoit clairement notre solution définitive. Cette solution, le ferons-nous observer en passant? ne se fonde pas tout d'abord sur le principe des nationalités, sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. En prévision du désarroi prochain, nous revendiquons, par exemple, le droit élémentaire de nous préparer tout de suite à ne subir la loi de personne, mais à nous faire, Dieu aidant, la destinée de notre choix. Et nous disons, sans plus attendre : c'est de la constance du péril suspendu sur notre existence française qu'a vécu la constance de notre rêve d'indépendance politique. Ce qui fut la volonté du passé ne peut que demeurer, dans le prolongement du même état de choses, le but de notre avenir. Appuyés sur ces fortes réalités, nous donnons aujourd'hui une affirmation nouvelle à la volonté des ancêtres et, comme eux, advenant la rupture de la Confédération, nous voudrions, dans le Canada oriental, cette chose : la constitution d'un État français.

Cette formule de notre avenir politique, on nous fera cette justice de le penser, nous ne l'apportons pas à nos compatriotes sans l'avoir longuement pesée, sans l'avoir méditée dans la lumière plus haute. Depuis un an bientôt, ce problème aura été retourné en tous sens par des hommes qui n'avaient que la volonté d'être utiles et qui d'abord n'ont rien voulu se cacher de leurs responsabilités. Ces hommes qui ne se font guère illusion, ne demandent qu'une

seule chose aux intellectuels de leur pays : qu'ils osent avoir sur cet idéal d'ordre une attitude d'esprit et qu'ils ne le discutent point avec moins de loyauté et de gravité qu'il n'en fut mis à le formuler. La solution que nous apportons, nul parmi nous ne l'ignore, se heurtera dans la réalité et dans la pensée de beaucoup à des obstacles nombreux et puissants. Mais nous devons à la vérité de l'affirmer ici : aucun de ces obstacles ne nous a paru insurmontable. Pouvons-nous ne pas prévoir, par exemple, les alarmes légitimes qu'apportera sûrement le nouvel idéal politique à nos frères des provinces éloignées, rattachés à nous jusqu'à présent par la communauté de l'État fédératif. Que pourtant nos compatriotes de l'Ouest se rassurent. Notre attitude n'implique aucun abandon. Nous l'avons nettement affirmé dès le début : nous ne courons au devant d'aucune séparation ; nous n'accepterons que celles-là seules que nous imposèrent la nécessité ou les hasards de l'histoire et contre lesquelles par conséquent ni les uns ni les autres ne pourrions quelque chose. D'ailleurs qui dit séparation ne dit pas nécessairement frontières fermées ni surtout hostiles. Et ce sera notre devoir autant que notre intérêt de regarder, pendant longtemps, du côté de nos associés d'hier où continueront de nous retenir de puissantes attaches. Nos compatriotes savent, au surplus, que notre loyale amitié pour eux, que notre volonté ardente de coopérer à leur vie ne sont aucunement conditionnés par les liens politiques actuels. Ces sentiments procèdent d'une solidarité plus spontanée, d'une fraternité plus profonde qu'elles-mêmes — la démonstration en sera faite — ne pourront que s'accroître avec la personnalité nationale du Québec.

De l'ordre purement matériel surgissent aussi d'épineux problèmes. L'indépendance, c'est l'entrée comme unité composante, dans l'ordre international. Nul État ne

saurait se passer d'alliés et il faudra donc chercher de quel côté nous inclinent nos affinités spirituelles et la loi de nos intérêts. Rien ne servirait, en effet, de faire surgir un peuple à la vie, s'il devait tout de suite retomber sous une dépendance plus oppressive, par la proximité d'un voisin trop puissant ou par la pénurie de ses moyens de subsistance. Un État ne saurait se suffire par la seule cohésion que lui créent ses principes spirituels, la forte armature de ses traditions, la communauté d'une même langue et d'une même foi, une longue vie laborieuse vécue en commun. Tout État est fixé à une partie de la surface terrestre qui est son territoire. Et ce territoire doit être constitué géographiquement de telle sorte que la vie de l'État s'y articule normalement. Des spécialistes devront s'appliquer à déterminer ce territoire. Puisque le régime des casiers est absurde, ils auront donc à marquer, selon d'autres exigences plus rationnelles, la constitution des domaines et l'organe périphérique des États de demain.

Cependant en l'État français du Saint-Laurent, se trouveront enclavées des minorités ethniques dont les droits sont à sauvegarder. En cette matière, le Québec n'aura qu'à se retourner vers ses traditions de justice pour y trouver un statut de liberté. Enfin un peuple n'advient à la vie indépendante que s'il en a conquis la dignité et la force, que s'il a su créer par son effort persévérant les organes essentiels de sa nouvelle existence. C'est donc une vaste coopération d'intelligence et de volonté que les nécessités prochaines vont demander à notre race. Il importe qu'au nouvel avenir il y ait une préparation fervente d'ordre moral et intellectuel. Ce programme d'action aura besoin d'être tracé et nos collaborateurs n'y manqueront point.

On le voit, ce ne sont pas des énergies frémissantes que nous voulons jeter de l'avant, vers des solutions hâtives

Nous croyons avoir le respect des contingences humaines, et Dieu nous garde, avant toute chose, de vouloir forcer le dessein de sa Providence. De quoi sera fait l'avenir prochain ? Peut-être avant d'atteindre notre fin suprême, nous faudra-t-il subir des étapes intermédiaires, traverser temporairement, par exemple, une période d'indépendance canadienne, peut-être même d'annexion américaine ou encore adhérer, comme partie intégrante, à une fédération plus restreinte. Une ferme sagesse nous commandera de ne rien brusquer, de ménager tous les événements en vue du grand succès définitif. Mais ce qu'il importe d'accomplir sans retard, c'est de fixer les aspirations de notre collectivité française vers l'idéal politique, vers le stade suprême qui ne peut être que le but essentiel de sa vie. Être nous-mêmes, absolument nous-mêmes, constituer, aussitôt que le voudra la Providence, un État français indépendant, tel doit être, dès aujourd'hui, l'aspiration où s'animeront nos labeurs, le flambeau qui ne doit plus s'éteindre. Ce rêve, il ne suffit plus de le nourrir dans l'ombre, en de petits cénacles d'initiés. Le flambeau doit passer du boisseau au chandelier. La princesse Louise de Bavière écrivait récemment dans son beau livre, *Autour des trônes que j'ai vus tomber* : "Le Roi avait dès longtemps la conviction secrète que pour durer et se fortifier, la Belgique avait intérieurement besoin d'un haut dessein". Ayons la franchise de l'admettre : nous avons besoin d'une grande espérance qui traverse notre ciel et soulève enfin jusque-là nos volontés. Tant d'anarchie n'a dispersé nos efforts, tant d'apathie ne nous a dévorés, tant de postes n'ont été perdus depuis cinquante ans, que parce qu'un haut dessein nous a manqué. Celui que 1867 nous avait donné n'eut jamais sur notre race de prise véritable. On aura beau faire : toujours le long d'une vie qui voudra être puissam

ment active et coordonnée, un peuple aura besoin d'apercevoir, derrière chacun de ses efforts, la sollicitation d'un idéal égal à soi-même.

Pour nous, nous avons cherché à connaître les inspirations du passé et de l'heure présente, nous avons fait la somme des mérites et des espoirs des aïeux et maintenant nous mettons devant le Québec français le destin qui nous paraît digne de lui. Ce destin, nous l'offrons surtout à la jeunesse de notre race, à la jeunesse pensive, architecte et ouvrière des grandes choses. Si cet idéal lui convient, qu'elle en fasse la loi de son effort, qu'elle entreprenne de n'être pas en retard sur l'heure d'en haut.

LA DIRECTION DE

L'Action française.

FEU MGR BRUNET

L'Action française dépose sur la tombe de Mgr François-Xavier Brunet, premier évêque de Mont-Laurier, le respectueux hommage de sa vénération et de sa reconnaissance. Elle se rappelle avec bonheur les témoignages non équivoques de la sympathie du cher disparu pour les causes qui passionnent les membres de la Ligue.

Évêque, il n'oublia ni le sang qui coule dans ses veines, ni les embarras et les sollicitudes de ceux de sa race et de son pays. Il était débiteur de tous; et savait se faire tout à tout; mais à l'exemple de son maître, qui a voulu en premier lieu le salut de ses frères et de sa patrie, il savait s'intéresser au bien commun de ses diocésains d'abord, et de tous les Canadiens ensuite.

On se souvient avec quelle émotion il revit sa paroisse natale au mois de mai dernier, en venant célébrer la messe à la fête de Dollard. C'est avec joie qu'il visita ces lieux sanctifiés par le sang de ceux qui moururent pour enrayer le mouvement envahisseur des Iroquois.

Évêque dans le Nord, qu'il aima de toute son âme, il s'intéressa au problème capital de la colonisation. Tour à tour constructeur de cathédrale, de chapelles et d'écoles, il savait que les nôtres ont besoin du clocher d'argent et de la petite école pour s'enraciner sur un coin de terre. En peu d'années, il accomplit de grandes œuvres, parce que son âme s'alimenta à la source féconde du sacrifice et de la vie d'union à Dieu. Il avait le goût des idées générales et volontiers il imprimait des directives pour procurer plus de bien aux siens et à la grande patrie canadienne. Son optimisme tout pétri d'espérance céleste lui faisait entrevoir un avenir prospère pour son diocèse, pour ses compatriotes.

Prions pour que du haut du Ciel, il continue de protéger les siens ! Qu'il les maintienne toujours dans les sentiers de l'honneur, dans la fidélité aux meilleures traditions religieuses et nationales qu'il a servies avec tant de constance et de sacrifice sur terre !

LA DIRECTION

POLITIQUE

De Maurice Barrès, discours pour la haute intelligence française, Chambre des députés, 10 décembre 1921 :

“Quand nous regardons le monde administratif et gouvernemental, nous voyons toujours la carence d'une pensée de chef, d'un chef d'orchestre, d'un organisateur, d'un homme qui apporte la pensée d'ensemble, celle qui crée la vie”.

x UNE METHODE de TRAVAIL
PERSONNEL.

L'événement nous donne raison. Nous n'avions pas voulu courir l'aventure des *humanités modernes* : voici qu'on en revient un peu partout et qu'on nous engage à rester dans la bonne voie. Et pourtant nous n'éprouvons aucun orgueil. Les échecs sont là avec la nullité d'un grand nombre de bacheliers. Un maître a récemment signalé deux faits à notre méditation. "Ceux qui ont fini leurs humanités ne continuent pas par eux-mêmes cet enseignement et le stérilisent plus ou moins faute d'usage". Ceux qui reçoivent cet enseignement "le rendent inefficace par leur façon (trop passive) de le recevoir."

Au lieu d'une théorie sur *la vie intellectuelle* — on la trouvera dans le livre de ce titre du P. Sertillanges — la chronique voudrait attirer l'attention des gens de bonne volonté sur un exemple à la portée de tous. De fait, bon nombre de nos anciens ne continuent pas de parfaire leur culture personnelle, trop pris par la profession et le gagne-pain. Mais beaucoup, un plus grand nombre, je pense, parce qu'ils ne savent pas assez s'orienter dans l'immense monde des formes qui s'offrent à leur curiosité. Au lieu de tout jeter là avec des gestes découragés, qu'ils prennent donc la plus simple des méthodes de travail personnel. En voici une que peut suggérer par sa seule division, l'*Almanach de la langue française* de 1922.

La *Vie religieuse et sociale*, la *Vie nationale*, la *Vie littéraire et artistique*, la *Vie économique*, mais voilà tout un système pour celui qui cherche un plan d'annotations et d'études ! Vous lisez. Il ne se peut pas que le récit, la

dissertation, la thèse, le drame, le roman sérieux, n'entrent pas dans l'une de ces catégories d'idées et de faits. Vous lisez — la plume à la main, je suppose, car "lire autrement," surtout avant la maturité, "c'est rêver". — Vous rencontrez une *expression* où se trouve la marque du talent ou davantage. Sur une feuille volante, vous notez d'un trait le titre et la page. Plus souvent c'est une *pensée* qui vous fait réfléchir, un fait, une synthèse puissante, un jugement historique, une vue profonde sur l'âme, sur le monde, sur Dieu. Vous interrompez votre lecture un moment pour préciser sur votre bloc-note la page où il faudra revenir. Puis, à certain jour, vous vous imposez la tâche de recueillir le butin de la semaine. Vous transcrivez. Expressions et pensées choisies se groupent suivant leur nature afin que, dans une comparaison facile, elles s'éclaircissent, se complètent, se commentent les unes les autres. Le livre fini, vous en tentez l'analyse, vous en rédigez la synthèse et les réflexions que vous inspire l'ouvrage. Cela fait, il ne vous reste plus qu'à classer vos feuilles dans vos serviettes ou des couvertures de papier fort qui porteront l'un des quatre titres indiqués plus haut. Pour un certain temps, ce travail est austère, mais il devient bientôt un plaisir, surtout quand on a commencé à en recueillir les résultats : l'anthologie personnelle a d'abord exigé une lecture beaucoup moins passive, et puis elle reste là dans vos casiers pour venir au secours de votre mémoire, toujours exposée aux défaillances. L'effort n'aura jamais été inutile.

L'Almanach de la langue française a d'abord son recueil de pensées de choix sur notre langue. On aimera à les avoir sous la main. Mais c'est plus qu'un herbier. La vie est ce qui importe. La vie de notre langue à l'étranger et chez nous, le mérite de ses apôtres et de ses promoteurs dans notre

existence religieuse, nationale et sociale, quelques-unes des manifestations de notre vie française dans le monde artistique et littéraire, ses conquêtes déjà faites et celles qui restent à opérer dans le domaine économique : telle est la variété des articles inédits qui s'offrent à notre attention recueillie. Il n'est pas nécessaire d'insister sur leur admirable unité. Et je n'ai rien dit de l'illustration. Il me semble qu'elle atteste un souci bien intéressant à noter : celui de développer chez nos lecteurs canadiens le goût de l'image bien faite, de l'enluminure expressive, qui suggère, en marge de pages pleines de pensées, des perspectives charmantes du côté de la poésie et du rêve. Puisqu'il est admis que tous nous reconnaissons une âme saine, depuis que *Maria Chapdelaine* l'a révélée au monde, il reste à utiliser cette santé au labeur d'une culture et d'un art plus parfait. Les deux articles *Deux tableaux*, par Louis Deligny et *A la recherche d'un type d'église canadienne*, par Émile Venne, indiquent que notre critique d'art existe et qu'elle peut orienter les talents. L'article de M. Venne donne à réfléchir, et, si notre indigence le fait gémir, l'auteur est loin d'être trop pessimiste, lui qui parvient à trouver une certaine poésie dans les jeux de lumière du soleil d'hiver sur les tôleries de nos clochers. Il y a dans ces quatre pages des aperçus historiques, comme plus d'un professeur d'histoire du Canada a dû souvent souhaiter d'en trouver pour élucider ces questions : à quel souci d'utilité ou d'art ont obéi ceux qui ont érigé ici les monuments de notre piété ? Y a-t-il une tradition en ce sens, d'où vient-elle et où s'achemine-t-elle ? La thèse posée est très ample, au surplus, car elle ne couvre pas que le champ ouvert à l'architecture, c'est toute la question du *régionalisme* dans l'art qu'elle ébauche. C'est à relire et à méditer. L'auteur ne devrait pas se contenter de ces courtes pages : il a quelque chose à nous dire encore, rien de plus

certain, et dont profiteront bien des gens, à part les architectes et les curés. L'Almanach a plus d'un autre mérite. Tous ses autres articles fixent pour l'histoire un aspect de notre vie nationale en l'an de grâce 1922. Ceux qu'intéresse la thèse de Paul Gaultier, *Le rire et la caricature*, pourront l'appliquer aux dessins de M. Henri Letondal. Les hommes d'affaires pourront consulter les pages de réclame: elles sont d'une parfaite tenue dans leur français correct, ce qui ne nuit pas aux affaires. Les amateurs de beaux livres de chez nous seront inexcusables, s'ils ne savent pas garder sous le pouce un volume qui tient à l'affiche le meilleur de la librairie de l'*Action française*. La chronique a tenu à ne pas méconnaître ces mérites qui tous recommandent la diffusion d'un excellent volume de propagande. Mais il importait surtout de rappeler à ceux qui, au sortir de l'école primaire ou au début de leur vie professionnelle, ne savent trop comment organiser leur vie intellectuelle, qu'un simple petit livre conçu par des gens qui savent ce qu'ils veulent et où ils vont, peut suffire à indiquer une méthode très pratique de culture personnelle. Vos études sont finies? Dites plutôt: elles commencent.

François HERTEL.

COMITÉ DE PROPAGANDE À PARIS

L'*Action française* publiait en novembre un appel du comité de propagande canadienne-française à Paris. Déjà des souscriptions généreuses nous ont été adressées ainsi qu'en témoignaient deux listes contenues dans nos livraisons précédentes. Cette fois nous mentionnons deux offrandes nouvelles: Groupe Pie X, de l'A.C.J.C., 100 francs; C.-Eugène Bertrand, Edmonton, 10 francs. La revue publiera dans les prochains numéros les souscriptions reçues avant le 15 de chaque mois et transmettra volontiers au comité de Paris les envois qu'on voudra lui faire tenir.

tiq
fâir
peti
pas
l'id
ou
airs
poli
join
de q
parc
men
d'in
ville
les é
lier
la p
mou
les a
ni ne
ne
de P.
teur
Boul
Saint

LA JEUNESSE ET LES CARRIERES¹ ECONOMIQUES

Il y a vingt ans, la race périlait anémiée par la politique et l'esprit de parti. On n'avait pas grand'chose à faire et pas grand'chose pour vivre, on s'arrangeait une petite vie qu'on cherchait à faire croire grande, on n'avait pas d'idées et l'on croyait avoir la tête meublée parce que l'idole était au pouvoir et qu'on s'imaginait l'être aussi, ou parce qu'il était dans l'opposition et l'on prenait des airs de martyrs ou de prophètes; le vrai est qu'on était politiquement comme un vieux hangar vide et moisi, disjoint et croulant, mais qui pouvait encore passer aux yeux de quelques-uns comme pouvant renfermer quelque trésor, parce qu'il était badigeonné de couleurs vives.

Ne pas crever de faim, avoir une "grosse" enterrement, tel était l'idéal. Aussi, dans le quartier, l'homme d'influence était-il celui qui avait une place à l'hôtel de ville, qui "restait" pas loin de l'église, qui "parlait" dans les élections et dont la femme montrait aux voisines le collier de commissaire-ordonnateur que son mari portait dans la procession Saint-Jean-Baptiste.

Nos jeunes gens instruits passaient tous dans le même moule, moule à deux trous, les uns sortant peints en rouge, les autres en bleu. Les pores étaient bouchés, rien n'entrait ni ne sortait. Les parents et les professeurs, pour la plupart, ne connaissaient pas d'autres carrières pour la jeunesse que

¹ Allocution prononcée par M. Joseph Versailles, premier président de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, fondateur de Montréal-Est, président de la maison Versailles-Vidricaire-Boulais (limitée), à une séance publique de l'Association au Collège Sainte-Marie, à Montréal, le 9 décembre 1921.

la médecine et le droit. Quand la dîme était payée, les curés recommandaient aux hommes de ne pas se saouler et de ne pas se battre aux élections, l'amende pour vitesse excessive des chevaux trotteurs avait été réduite de \$20 à \$5 et tout le monde était heureux. Jamais il n'y aurait de guerre par ici; on ne pensait pas aux taxes sur le revenu et pour une bonne raison : on n'avait pas de revenus et l'on ne travaillait pas à s'en créer. On ne faisait rien et on parlait; on n'avait pas d'idées autour desquelles se réunir et l'on était divisé. Si, par exception, un homme osait penser quelque chose, on le traitait de fou et on se moquait de lui. Si pour son malheur il lui arrivait de réussir, la jalousie groupait tout le monde contre lui. Arrivait-il à quelqu'un de s'élever, que la race tirait dessus. La jalousie régnait, l'étroitesse d'esprit racornissait mesquinement tous nos actes. Le respect humain arrêta les élans, desséchait la générosité, affaiblissait la vérité, empêchait les hommes de "pousser". Les préjugés entretenaient l'obscurité et l'inutilité. Quarante pour cent de notre population quittait la province et le reste y vivait misérablement. L'action était inconnue parce que la formation manquait. On en était venu à croire que le Canadien français était inférieur à l'Anglais dans les affaires, dans la direction de la vie économique de la nation, et l'on était résigné à ne jamais jeter les yeux de ce côté. La vérité est qu'on possédait les aptitudes, mais qu'on n'avait pas l'habitude de la force, du courage, de la persévérance. Comme on était médiocre dans les petites choses, on se sentait impuissant en face des grandes.

Les qualités fondamentales étaient pourtant là à l'état latent, puisqu'il a suffi de l'exemple de quelques hommes et de quelques jeunes gens pour donner conscience à la race des vertus qu'elle avait en puissance. Le courage s'est affirmé,

l'étude est en honneur, on n'a plus honte de faire le bien et l'on se réjouit parfois des succès d'autrui. Que dis-je ? on s'organise en comité de secours, on réunit des fonds pour les faire travailler au bénéfice et à l'honneur du nom français. On bâtissait le Monument National il y a 30 ans, on établit aujourd'hui l'Université de Montréal et on double l'importance de celle de Québec. On avait pris l'habitude de voir mourir l'une après l'autre toutes nos entreprises industrielles et commerciales, aujourd'hui on se groupe pour les soutenir et les fortifier. Tout ce qui sortait seulement le 24 juin, nous sert constamment. On était pompeux un jour par an et servile le reste de l'année. A tous les degrés de l'échelle sociale, nos hommes sont aujourd'hui réfléchis et tendent, sous une bonne direction, vers le progrès et la survivance de la race. L'on n'osait pas parler et l'on commence à savoir agir. Mais hâtons-nous. Car tout n'est pas de progresser, encore faut-il progresser en raison du mouvement général; autrement l'on est dépassé. Nous avons perdu beaucoup de chemin. La politique avait ruiné les volontés; il s'en est formé de nouvelles, servons-nous-en. On travaille à la formation depuis vingt ans: à l'action maintenant! L'action politique, nous en avons assez. On a trop cru que faire les lois c'est tout. Donnez-moi des faits; le fait est plus fort que la loi. Qu'on ne s'occupe pas de voir son nom dans le journal, mais qu'on l'accroche à une œuvre. Qu'on se console de n'être jamais coulé dans le bronze, pourvu qu'on galvanise la race pour l'empêcher de se rouiller et de se perdre. Vous n'avez sans doute pas oublié ce chapitre de l'*Atlantide* de Pierre Benoit où se trouve la description de la salle des souvenirs que conservait l'enchanteresse du désert. Dégoûtée de ses amants successifs, elle les faisait mourir, les recouvrait d'une couche de métal et les plaçait dans des niches tout au tour de

la salle. Gloire inutile et regrettable qui rappelle aux **politiciens** le sort que la politique leur réserve.

L'action sociale se développe suffisamment. Le pays est neuf, plein de ressources, et la population n'est pas nombreuse. Les syndicats catholiques, les semaines sociales et l'enseignement du petit catéchisme aux grandes personnes suffiront à protéger notre société, surtout si la possession d'une partie légitime de nos richesses nous donne le prestige et la force nécessaires au maintien de nos lois. L'action qu'il nous faut faire, c'est l'action économique. Emparons-nous de cette partie du monde où nous vivons, possédons-en tous les organes, tenons-en toutes les avenues, gardons tous les défilés, occupons toutes les hauteurs. Ne cherchons pas la fortune individuelle rapide par la spéculation; c'est un leurre; le travail régulier produit seul, à la longue. Cherchons les carrières productives et lucratives à la place des professions honorifiques.

Il y a vingt ans, nous n'osions rien; nous avions peur les uns des autres; nous n'avions confiance qu'aux étrangers, nous n'espérions rien des nôtres; ceux qui nous exploitaient comme on exploite un champ conquis, nous faisaient honneur; nous ne les aimions pas, mais ils nous en imposaient. Tout est en train de changer, tout change. Nous nous sommes découverts, nous nous emparons de nous-mêmes. Notre valeur nous surprend, nous réjouit; notre dignité nous étonne et nous ne savons pas encore nous servir de toute notre puissance. Nous éprouvons la joie d'un convalescent qui a cru que c'était fini et à qui les forces et la vie reviennent rapidement.

Et puis, suivant la prospérité matérielle, le mouvement artistique et littéraire se développe. Le sol, débarrassé des ronces qui l'appauvrissaient, enrichi par le travail,

produit le blé et produit les fleurs. L'esprit a vivifié la race, la race va maintenant orner l'esprit.

Mais je suis un défricheur et je veux vous entraîner à ouvrir de nouveaux champs, à semer plus de blé; je veux que vous mettiez au service de la race les institutions qui sont nécessaires à sa vie. Hâtons-nous, car nous sommes en retard.

Nous avons quelques coopératives qui fonctionnent bien et qui ont été un encouragement à l'agriculteur à produire des beurres et des fromages de meilleure qualité, à pousser l'élevage des bestiaux. L'abatage de ces animaux nous coûte encore des millions chaque année parce que nous sommes obligés de le faire faire par d'autres. Les grains de la province de Québec, produits en très grande quantité, nous coûtent, pour être transformés en farine, des sommes considérables, parce que nous n'avons pas de meuneries à nous. Nous sommes les trois-quarts de la population et à peine fabriquons-nous un sixième des bières. Les industries textiles, commencées par les nôtres il y a 40 ans, sont maintenant toutes entre des mains étrangères. La maîtrise de la chaussure a failli nous échapper. Le vêtement et le chapeau ne sont pas fabriqués par nous en rapport de ce que nous en consommons. Le bâtiment n'est entre nos mains dans une proportion considérable qu'en apparence : outre que le gros bâtiment nous échappe, la construction de nos maisons d'habitation rapporte à l'étranger tous les bénéfices que nous sommes obligés de lui payer sur la fabrication des clous, des serrures, des vitres, des plâtres, du ciment, des articles de plomberie et d'une grande partie du bois. Le chauffage et le luminaire nous coûtent bien cher et nous rapportent peu. Il en est de même des téléphones et des transports, tramways, chemins de fer et voies de navigation. Les théâtres nous prennent beaucoup

d'argent et ne nous rapportent rien. Le commerce de gros, si nous en exceptons l'épicerie et un peu les nouveautés, nous échappe. Il est en train d'en être de même du commerce de détail, puisque dans les villes les "chaînes" de magasins et les magasins à rayons accaparent le gros du commerce et que leurs propriétaires, sauf exceptions, ne sont pas des nôtres. Dans les campagnes c'est bien pis encore; presque tout s'y achète sur catalogues de maisons étrangères à notre race et même à notre province. Les étrangers ne font d'ailleurs avec nous que les affaires qu'ils ne peuvent faire entre eux. Nous faisons avec les étrangers le gros de nos affaires. Ils gardent tous leurs profits entre eux et nous leur portons une grande partie des nôtres. Nous nous appauvrissons de tout ce que nous leur portons sans compensation. Hâtons-nous de nous suffire. Inutile de songer à la coopération et à l'échange de compliments, au moins pour la plupart des commerces : l'expérience est faite, rien à espérer.

Le mouvement de l'argent se fait en grande partie en dehors de nos mains. C'est que d'abord nous avons peu d'argent et qu'ensuite les organes de circulation, comme les banques, les compagnies de fidéi-commis, les compagnies de prêt hypothécaire, les compagnies d'assurance, sont presque toutes aux étrangers. On m'a déjà répondu : "Eh bien, ce n'est pas de notre faute, si c'est comme ça." Je ne crois pas que ce soit une réponse acceptable pour des gens de cœur. Nous avons le sol, nous avons le nombre, le sol possède des richesses, le nombre peut les en tirer et les ouvrir. Je crois que la vraie réponse se trouve dans l'organisation économique. Jusqu'à présent, possédant le sol et le nombre, nous avons extrait la richesse et l'avons façonnée, non pas à notre propre compte, à notre bénéfice, mais pour le compte et au bénéfice de ceux à qui nous

avions loué notre sol et prêté nos bras, moyennant une bouchée de pain qu'on nous jetait à la fin de la semaine.

Je pourrais citer des statistiques à l'infini, qui établiraient clairement que, pour nous être trop longtemps désintéressés de nos propres affaires, nous sommes, au moment où nous nous décidons enfin à agir, dans une position bien inférieure à celle de nos concurrents. Je ne prendrai qu'un genre d'affaires en particulier : l'assurance-vie.

Le nombre de ceux qui assurent leur vie est maintenant très grand chez nous, nous représentons une grande proportion des primes-annuelles-vie, et nous n'avons, je crois, qu'une seule compagnie d'assurance canadienne-française, quand il en existe je ne sais combien d'anglaises et d'américaines. Après 17 années d'affaires, notre compagnie a des assurances en force au montant de \$9,600,000. Une autre compagnie de Montréal, à laquelle je la compare, qui a commencé ses opérations en 1872, avait, 18 ans après, (en 1890), des assurances en vigueur au montant de \$16,700,000. Notre compagnie, de 1909 à 1920, a vu passer le chiffre de ses assurances de \$4,000,000 à \$9,600,000, soit moins de 150% d'augmentation en onze ans. L'autre compagnie, de 1910 à 1920, a vu passer le chiffre de ses assurances de \$143,000,000 à \$486,000,000, soit environ 350% d'augmentation en dix ans.

Il va sans dire que la compagnie canadienne-française n'a rien ou à peu près rien reçu de la population non-française, et qu'au contraire nous avons porté à l'autre compagnie une quantité d'argent considérable.

La grosse compagnie a fait des placements pour une somme de \$67,000,000. : aux gouvernements, aux municipalités, aux compagnies de transport, de téléphone, de télégraphe, et aussi à des compagnies industrielles. Certains gouvernements et municipalités étrangères, et quel-

ques compagnies d'entreprises publiques d'autres pays, ont bénéficié de ces capitaux. Les compagnies industrielles me semblent toutes des compagnies canadiennes. Certaines municipalités canadiennes-françaises qui offraient les meilleures garanties ont aussi reçu leur part; mais aucune compagnie industrielle canadienne-française n'a obtenu de fonds de cette source.

Conclusion : Pourquoi n'avons-nous pas au moins une couple de grandes compagnies d'assurance-vie ?

Pourquoi des jeunes gens de talent et de cœur ne travailleraient-ils pas au développement rapide de celle que nous avons déjà ?

J'espère que le mépris que l'on entretient encore en certains milieux pour les hommes d'argent n'empêchera pas les quelques jeunes gens nécessaires au développement de l'assurance-vie chez nous de surgir et d'imposer leurs services au profit de la race.

L'argent et l'attention qui seraient consacrés par les nôtres à l'assurance-vie seraient bien mieux placés que le capital que nous perdons à spéculer, depuis quarante ans. La paresse et la crainte de s'occuper de choses matérielles ont conduit, depuis un quart de siècle, les Canadiens français instruits et qui faisaient quelque argent, à aller perdre *secrètement* des sommes qui les auraient enrichis s'ils les avaient mises en commun pour développer notre industrie et notre commerce.

On ne doit pas se lancer sans examen; mais il faut donner à nos hommes de talent et de courage au moins la même attention que l'on accorde si volontiers au premier étranger venu; surtout, n'allons pas demander aux nôtres plus que les autres ne peuvent nous offrir !...

Mais notre mentalité change. Nous voyons maintenant, dans ceux des nôtres qui ne suivent pas les sentiers

battus, autre chose que de méprisables bourgeois en train de s'engraisser et incapables de comprendre les choses de l'esprit. Nous avons cessé de croire que le monde matériel n'est pas du domaine des gens cultivés. Autrefois, on croyait avoir tout fait quand on avait traité d'accapareurs ceux qui s'emparaient de nos richesses, l'on maudit encore les politiciens qui cèdent nos ressources; on était contre tout, et on ne faisait rien. Cependant, l'eau de nos chutes coulait toujours inutilement, et chaque été l'incendie nous consume une certaine étendue de forêt; le marché est à notre portée; le capital se trouve chez nous. L'étranger, plus audacieux et plus travailleur, réussissait. Il avait, il est vrai, un avantage sur les nôtres qui auraient eu du goût pour les grandes affaires : il jouissait de la confiance et de l'admiration de ceux dont il venait exploiter les richesses à son profit; et, croyez-moi bien, messieurs, à l'heure qu'il est, comme toujours, l'étranger vaut mieux que nous seulement dans la mesure de la différence qui existe entre la confiance que nous lui faisons et celle que nous accordons aux nôtres.

Encore à l'heure qu'il est, nous ne plaçons de confiance dans les nôtres que par bribes, et surtout avec un tas de réticences, de précautions, de lenteurs qui ne donnent pas au talent la chance de se développer et à l'entreprise ses chances de produire.

Ne protestez pas : je sais que vous allez me dire que c'est changé depuis quelques années. Oui, le langage a changé; je dirais même que les esprits sont maintenant tournés du bon côté : mais les cœurs sont encore chance-lants, les volontés hésitantes. Soyons pleinement conséquents avec nous-mêmes, et conformons nos actes à nos idées.

Rendus où nous sommes, sachant ce que nous savons, la première chose à faire est de nous décider à exploiter

nos ressources de nos mains, pour notre propre compte. A ceci encore, on m'a fait une réponse que je n'aimais pas : "Oui c'est bien facile à dire, tout ça, mais sans argent, et quand on connaît pas ça, c'est difficile à faire."

Voyons d'abord la question argent. Je crois qu'elle est facile à régler. Les individus n'en ont pas beaucoup, mais en mettant en commun ce que chacun possède, on peut arriver à créer un fonds suffisant pour seconder les premiers talents qui seront prêts à se faire valoir, car je viens immédiatement à la deuxième partie de la réponse : "Quand on connaît pas ça", c'est-à-dire la question compétence.

Cette deuxième partie est bien plus difficile à résoudre que la première. La première, je la connais, et je m'en charge, la deuxième c'est vous autres qui devez la résoudre. Et il faut que ceux d'entre vous qui se sentent des dispositions s'arment de courage et s'avancent dans la carrière. Le nombre en est petit et le champ est vaste; toutes les avenues leur sont ouvertes. Il leur faudra étudier soigneusement l'affaire qu'ils choisiront, intrinsèquement d'abord et puis en fonction des mêmes entreprises dans ce pays et aux États-Unis. Il leur faudra s'assurer que la production n'excédera pas la demande et que les conditions de temps et de lieu sont observées. Si ensuite ils ont du courage et de la persévérance je leur garantis le succès, ils auront droit d'être sacrés chevaliers par la race. Car ils seront ceux qui l'auront tirée des mains de ses rivaux et qui la défendront contre tout venant.

Je n'attribue aucune intention mauvaise à ceux que j'appelle nos rivaux. Ils semblent, pour la plupart, de braves gens qui s'emparent de tout ce que nous leur laissons prendre chez nous. Modernes Vandales, ils ont répandu à travers le monde un système d'accaparement scientifique

qui ne manque pas d'élégance aux yeux du public ni d'un certain charme pour les victimes elles-mêmes. Prenons garde, toutefois, car le charme cessera aussitôt qu'il aura cessé d'être utile. L'expérience en a été faite bien des fois. Tant que nous posséderons encore quelque chose, nous jouirons d'une considération intéressée, tant que nous posséderons des richesses matérielles notre religion aura droit de cité, nous aurons notre mot à dire dans la politique et notre langue et nos lois seront tolérées. Mais, soyez-en bien avertis, quand nous ne serons plus que des cultivateurs, des avocats, des médecins ou des ouvriers, nous serons noyés, anéantis au point de vue national, ou bien, si nous offrons encore de la résistance, nous serons parqués et traités en parias. Les lois défendues par les seuls législateurs sont des lois perdues, car les législateurs subiront bien vite l'influence du capital. Dans une époque mercantile comme la nôtre, la religion elle-même a besoin que ses fidèles ne se recrutent pas seulement dans les classes pauvres. Que dire de l'influence politique de gens qui ne posséderaient plus rien ?

Résumons-nous et disons : l'appauvrissement économique nous mènerait à la perte de nos droits civils et religieux. Ajoutons seulement que dans cette ère de progrès il nous faut tenir notre rang. Pour nous y maintenir il va falloir augmenter notre capacité de travail, apprendre à résister à l'adversité, à vaincre les obstacles et à gagner la bataille.

Je parle de des jeunes gens bien formés qui sont préparés à entendre la vérité, qui sont décidés à n'importe quel sacrifice pour atteindre le but qu'ils se seront fixé. Et le but, que chacun le fixe haut. Qu'on ne craigne point de le voir lointain, qu'on aime, avec Emerson, à "accrocher son char à une étoile". Il ne faut pas craindre d'aspirer au sublime.

Ayez la hardiesse des grandes envolées, tâchez de nous donner quelques hommes, dont les cerveaux puissants et les volontés inflexibles sachent conserver à la race son sang, sa chair et ses os. Je voudrais que dans vingt ans on puisse voir dans le ciel de la patrie la trace de l'Association, comme le gage de la survivance de la race française.

En 1903, dans cette même salle, quelques jeunes gens se réunissaient autour d'une idée : la race canadienne-française devait prendre le rang que la Providence et le dévouement de ses pères lui avaient assigné. Ces jeunes gens crurent que, si leur race n'avait pas l'importance et l'influence qu'elle aurait dû avoir, c'était dû à la faiblesse de la formation de sa classe dirigeante. Et ces jeunes gens d'eux-mêmes décidèrent de se soumettre à une discipline qui tremperait leur caractère. Ils fondèrent l'A.C.J.C., ils couvrirent la Province de ses cercles d'études, ils se firent ouvrir grand des portes entrebâillées, des cœurs récalcitrants, ranimèrent des foyers éteints et des âmes attiédies, réveillèrent des volontés endormies, dégelèrent des glaçons et figèrent des sourires, imposèrent des idées en s'imposant de les vivre; ils travaillèrent pendant dix-neuf ans à de petites choses, formèrent quelques hommes et obtinrent des résultats : le respect humain est mort, l'esprit de parti subordonné à l'opinion; la vieillesse sceptique est étonnée, l'âge mûr narquois hésite et la jeunesse s'avance ! Espoir de la race, montez vers l'idéal, montez plus haut que nous, la route est meilleure et vous savez mieux marcher. Choisissez vos avenues et montez vers les hauteurs. Nous avons ouvert une partie du chemin, prenez maintenant les devants, nous pourrons encore vous suivre !

A ceux qui vous demanderont qui passe, répondez : des idées ! Et si l'on veut savoir ce qu'est l'A.C.J.C., dites : la brise qui souffle !

JOSEPH VERSAILLES.

Le Comi

V
dinati
à peir
besog
mière
s'ann

I
rable
nous,
tout
form
facili
l'ent

d'Ar
et en

énur
sym
cana
Peri
avec
son
tent
a-t-
com

nou

LES PREMIERS PAS

Voici qui montre bien l'avantage que donnent la coordination des efforts et l'unanimité des énergies. Un mois à peine s'est écoulé et déjà notre Comité est connu. La besogne se dessine plus précise et mieux délimitée; les premières prises de contact se sont faites; les premiers résultats s'annoncent, encourageants.

Le commissaire général du Canada en France, l'honorable M. Philippe Roy, a bien voulu dire à deux d'entre nous, qui étaients lui annoncer l'organisation du Comité, tout le bien qu'il espère de notre œuvre et les vœux qu'il formule pour son succès. De plus, il s'est offert de nous faciliter la tâche et de nous ouvrir certaines portes dont l'entrée nous sera fort utile.

Un écrivain canadien en résidence à Paris, M. Henri d'Arles, a bien voulu, de son côté, nous assurer de son plein et entier dévouement.

D'autres Canadiens fixés ici, trop nombreux pour être énumérés aujourd'hui, nous ont également assuré de leur sympathie et de leur zèle. Je citerai seulement une dame canadienne, établie à Paris depuis 1860, Mme Daubrée, née Perrault, de Montréal, qui a reçu le secrétaire du Comité avec une bienveillance émue et lui a promis de faire "tout en son pouvoir" pour servir la cause qui nous est si chère. "Vous tentez là ce qu'on aurait dû faire depuis longtemps", nous a-t-elle dit. "Vous réussirez, j'en suis convaincue. Et comptez sur moi".

Le *Comité des Amitiés françaises à l'Etranger*, que nous avons touché dès la première semaine de notre exis-

tence, s'est montré pour nous vraiment fraternel. M. le chanoine Beaupin, l'infatigable secrétaire général est venu à la seconde de nos réunions nous apporter l'aide inappréciable de sa documentation et de son expérience. Grâce à lui, nous figurerons en bonne place à nombre de manifestations intéressantes. La première en date sera le "triomphe" de Garcia Moreno à Saint-Sulpice dans le cours de décembre. Nous rencontrerons là des Américains du Sud, et, s'il plaît à Dieu, nous amorcerons des relations qu'un avenir prochain rendra fécondes. D'autres cérémonies nous verront aussi: les fêtes de Vauvert, en l'honneur de Montcalm, les fêtes de Notre-Dame de Grâce à Honfleur et sans doute les congrès de la Jeunesse catholique française. Par l'obligeance de M. Beaupin, le Comité sera averti à l'avance des manifestations intéressantes, et nous ferons en sorte que le Canada français y figure en place d'honneur. Des pourparlers sont entamés avec quelques directeurs de revues. D'ores et déjà quatre d'entre elles, *Le Bulletin des Amitiés catholiques françaises à l'étranger*, *La Revue des jeunes*, *Les Études*, *La Revue universelle* ont accepté de publier des articles sur le Canada français. J'espère, dans ma prochaine lettre, pouvoir aligner d'autres noms de revues hospitalières.

Et voici qui est plus concret. Une série de conférences (avec projections, si possible) sera donnée par les membres du Comité. Voici les premières offres qui nous ont été faites et ceux des nôtres qui parleront en ces diverses circonstances. On jugera, par ce qu'un mois d'existence nous vaut déjà, de la multiplicité et de la diversité des besognes qui s'offrent à nous. Le Bottin-Didot, le grand Bottin de Paris, qui jusqu'ici, dans sa section de l'étranger, ne portait que quatre lignes sur le Canada, contiendra à

parti
subs(ave
d'éléà la
de M

de S

fixé
Cro

vail

Ma

n'es
seriles
des

rev

ou
qu

gro

vil

bo

lee

cu

co

Ri

partir de cette année et grâce à M. l'abbé Groulx, un résumé substantiel de notre histoire;

Le 7 novembre, conférence de M. Arthur Frigon, (avec projections) devant les élèves du laboratoire central d'électricité;

Le 5 décembre, conférence de M. l'abbé Lionel Groulx, à la Corporation des Publicistes chrétiens, sous la présidence de M. René Bazin;

Le 9 décembre, conférence à l'Association des jeunes de Saint-Roch, par M. l'abbé Alphonse Fortin;

Au milieu de décembre (à une date qui sera bientôt fixée), conférence à Ménilmontant, paroisse N.-D. de la Croix, par M. Louis Franceur, secrétaire du Comité;

Le 29 décembre, à Plaisance, paroisse de N.-D. du travail, conférence par M. l'abbé Armand Chaussé;

Le 1er mercredi de mars, conférence à Melun, (Seine et Marne), par M. l'abbé Lionel Groulx.

Voilà des têtes de listes; d'autres suivront. Peut-être n'est-il pas superflu d'ajouter ici quelques détails. La causerie aux publicistes chrétiens est d'importance; par elle les écrivains catholiques sont atteints en bloc, et bien des portes s'ouvriront dans le monde de la presse et des revues. Plaisance et Ménilmontant sont des centres ouvriers. Saint-Roch est une paroisse importante dans un quartier à la fois résidentiel et commerçant. Il y a là une grosse bourgeoisie fort intéressante. Enfin Melun est une ville ouvrière, siège d'un grand collège ecclésiastique. La bourgeoisie qui y habite, n'est guère gâtée en plaisirs intellectuels. M. l'abbé Groulx y rencontrera un public mêlé, curieux et bienveillant. J'ajoute que la plupart de nos conférences seront accompagnées de projections. M. Riou s'est chargé de nous en pourvoir et l'on peut être assuré

de son succès, surtout si nos amis du Canada veulent bien y mettre la main.

L'on peut voir ce que nous avons essayé de faire. Nous sera-t-il permis de terminer par cet appel à l'aide que nous formulions le mois dernier? Sans argent, nous avons fait quelque chose. Avec de l'argent nous ferions beaucoup de choses.

Alonie de LESTRES.

20 novembre 1921.

NOTRE AVENIR POLITIQUE

M. Raymond Poincaré écrivait récemment dans la *Revue des Deux-Mondes* que les dominions britanniques sont "des États indépendants, des nations libres, qui ne sont plus guère rattachées à la vieille Angleterre que par des liens moraux et qui vivent chacune de sa vie propre". Combien de temps existeront ces liens moraux? Tout en désirant le maintien du statu quo, plusieurs pensent qu'il suffirait d'une commotion — révolution sociale en Angleterre, guerre anglo-américaine ou japonaise — pour que ces liens se brisent aussitôt. Que deviendrait alors la Confédération canadienne?

Les provinces de l'Ouest chercheraient-elles à compléter le trait d'union qui les unit déjà aux États-Unis? Les provinces de l'Est voudraient-elles constituer un état libre? Autant de points d'interrogation que posent les méditatifs. *L'Action française* croit cette étude opportune. Elle publiera en 1922 une série d'articles. Les auteurs connaissant le passé de notre pays, renseignés sur ces problèmes d'aujourd'hui, désireux d'assurer son avenir, ouvriront une éclaircie sur nos lendemains. Ils le feront librement, mais avec sérénité.

Ce sera l'enquête la plus vivante entreprise chez-nous, jusqu'à présent, par un journal ou une revue. Cette série d'articles sur notre avenir politique fera époque dans l'histoire des idées au Canada.

en
re.
ue
ns
u-

L'ENSEIGNEMENT ANTIALCOOLIQUE S'IMPOSE

En jetant un coup d'œil attentif sur les tableaux d'enseignement antialcoolique édités par les Clercs de Saint-Viateur, nous n'avons pu retenir de nos lèvres cette exclamation : "L'enseignement dans la province de Québec traverse une ère de progrès".

Ces tableaux, fruits d'éducation cueillis dans la grande exposition antialcoolique de l'école Saint-Jean-de-la-Croix, résument admirablement les données de la science sur la question antialcoolique.

Travail fait en collaboration, ils ont été rédigés par un comité de professeurs, et révisés par une commission scientifique qui a envoyé aux Clercs de Saint-Viateur le précieux témoignage suivant :

Montréal, 15 août, 1917.

"Nous, soussignés, constitués en commission d'étude pour reviser les vingt Tableaux d'Enseignement antialcoolique des Clercs de Saint-Viateur, sommes heureux de faire la déclaration suivante :

Les vingt Tableaux d'Enseignement antialcoolique des Clercs de Saint-Viateur sont conformes aux données scientifiques actuelles, à l'enseignement universitaire mondial, et à l'expérience. Nous en recommandons hautement la vulgarisation dans tous les milieux".

(Signé) L. Catellier, Jos.-Ed. Dubé,
E.-P. Lachapelle, Albert Lesage,
Geo. Villeneuve, Joseph Gauvreau.

Mgr Paul Bruchesi, qui a hautement approuvé la campagne scolaire antialcoolique entreprise par les Clercs de Saint-Viateur, s'est fait l'avocat de ces tableaux auprès du Conseil de l'instruction publique qui les a recommandés à sa séance du vingt septembre 1917.

D'aucuns ont affirmé que la science antialcoolique étale des choses laides et qu'elle a un air bourru qui repousse l'enfance. Tel n'est pas le cas cependant dans l'exposé brillant, clair et captivant des vingt planches que nous avons admirées. Les auteurs en effet ont très bien résolu le problème ardu de présenter de façon riante et aimable, la grave question de l'alcoolisme. Conformes aux principes de la saine pédagogie, les tableaux antialcooliques plaisent à l'esprit, parlent au cœur et sont l'expression d'un idéal patriotique élevé.

Quel est le secret qui met dans un jour plaisant ces fortes leçons antialcooliques ? C'est l'image.

Pas n'est besoin d'être un fin psychologue pour savoir que l'image est au cerveau de l'enfant ce que le chocolat est à son palais. L'image attire l'enfant; elle le charme, elle le délecte, elle est un "bonbon superfin" qu'il croque en gourmet ou plutôt qu'il laisse fondre lentement, savoureusement, à la grande satisfaction de sa gourmandise intellectuelle toujours en appétit.

Dans les tableaux antialcooliques, grâce à l'illustration soignée qui se présente de mille manières, qui combat le vice, fait aimer la vertu et répond à toutes les exigences de l'enseignement antialcoolique : organes en couleurs, graphiques, statistiques, scènes de l'école, de la famille, de la société, la science antialcoolique prend une physionomie douce, un air avenant et garde jusqu'à la fin l'élégance, l'amabilité et le bon ton d'une personne de bonne compagnie.

cine
de
devo
trui
qui
l'ân
non
cœu
bon
enn
des
qui
le l

Act
félic
liqu
écol
qu'
Que

mic
ant
et
pat
N'
rac

Le premier tableau éveille la curiosité; le dernier enracine dans l'âme une conviction qui se change en principe de vie. Tous s'adressent au patriotisme, à l'honneur, au devoir. Et pensez qu'il y en a vingt, comme ça, qui instruisent en captivant, qui enseignent l'art de vivre heureux, qui donnent des muscles à la volonté, qui déposent dans l'âme des convictions solides et des motifs d'espérance.

“Les instituteurs et les institutrices ont pour mission non seulement d'éclairer les intelligences et de former les cœurs des enfants, mais même de chercher à leur donner le bonheur en cette vie et en l'autre. Et quel plus terrible ennemi du bonheur des familles que l'alcool, qui amène une descendance accablée des pires infirmités, qui ruine la santé, qui détruit la fortune et qui trop souvent hélas fait perdre le bonheur éternel”.

Actuelle est aujourd'hui la question antialcoolique. Actuelle elle sera demain et toujours. Aussi bien, nous félicitons de grand cœur la “Commission des Écoles catholiques de Montréal” d'avoir introduit dans chacune de ses écoles une série de ces tableaux, et nous formons le vœu qu'ils se répandent dans toutes les écoles de la province de Québec.

L'école primaire remplit une mission morale de premier ordre. En ajoutant à son programme l'éducation antialcoolique, elle prendra parti dans la croisade sacrée et vitale de la tempérance, et elle préparera à notre chère patrie la prometteuse moisson de la jeunesse tempérante. N'oublions jamais le mot de Gladstone : “L'avenir est aux races sobres”.

UN INSTITUTEUR.

UN CANADIEN EN UKRAINE

Le Père Josaphat Jean, O. S. B. M.

A Paris, dans le VIème arrondissement, une petite chambre au quatrième étage. C'est le deux novembre au soir. Sept ou huit étudiants canadiens-français sont réunis, en famille, fraternisant dans la plus belle "union sacrée", laïques et prêtres.

Ils attendent le P. Josaphat, des religieux Basiliens ruthènes — de son vrai nom : Joseph Jean, né à Saint-Fabien de Rimouski, province de Québec, et maintenant secrétaire des affaires étrangères au Conseil national ukrainien sis à Vienne, et plénipotentiaire de la Galicie orientale auprès de la Société des Nations à Genève. En tournée diplomatique, et de passage à Paris le P. Jean, entre deux audiences chez les grands du jour, veut passer une soirée avec des compatriotes.

Le voici, tout heureux de se trouver en "territoire" canadien, serrant les mains de tous avec effusion.

Ceux qui l'ont connu au Canada, avant 1913, date de son dernier départ pour l'Europe, ne le trouvent pas très-changé; c'est bien le même homme, plus amaigri peut-être et le front plus chargé de préoccupations et de responsabilités, mais toujours aussi jeune et ardent.

On ne dirait vraiment pas qu'il vient de passer huit années à se prodiguer sans compter à ses chères ouailles de Galicie, piétinées successivement par les Russes et les Austro-Allemands pendant la grande guerre et opprimées aujourd'hui — il faut le dire — par les Polonais, leurs frères

de race et de religion, mais "frères ennemis", et ennemis implacables. Il a vu la mort de près, échappant plusieurs fois, providentiellement à ces conseils de guerre sommaires qui fusillent pour un oui ou pour un non, bouculé sans cesse par les offensives et contre-offensives qui ont ruiné cette partie disputée du front oriental ; cependant il est sorti indemne des bombardements d'enfer et des épidémies meurtrières.

Ce petit Canadien, perdu dans cet Orient lointain, a vu les pires horreurs, mais pour l'instant il oublie tout. Il voit des gens de "chez nous", — c'est son expression—, il respire un peu de cet air canadien qui lui manque depuis huit longues années... Il retrouve sa bonne humeur de jadis, car il retrouve le sourire de la patrie dans le bon accueil et la sympathie chaleureuse de ses frères canadiens.

Toutefois ses interlocuteurs ne lui permettent pas d'oublier si vite ce passé orageux et ses soucis de l'heure présente. Il revient de si loin ; on l'a tellement perdu de vue dans ce tourbillon où il a vécu depuis 1914... Voici qu'on l'interroge ; on veut savoir ce qu'il est devenu pendant la guerre, à quelle cause il se dévoue actuellement.

Et redevenu sérieux, le P. Jean parle de sa nouvelle patrie, de ses frères d'élection auxquels il donne ses jours et ses veilles, de cette Ukraine qui sera peut-être demain un Etat puissant de quarante millions d'habitants, et, — il l'espère et il le croit fermement — un grand Etat catholique.

* * *

—Le Conseil national ukrainien, dont le P. Jean est l'homme de confiance — celui qui écrit ces notes peut en témoigner,— ne représente pas une race nouvelle. Les Ukrainiens, appelés naguère Ruthènes en Galicie et Petits-Russiens en terre moscovite, forment un peuple de 45,000,000 d'âmes, couvrant un territoire immense, qui va du district de Pere-

mysl au nord des Carpathes jusqu'au delà de la Crimée (y compris le littoral de la mer Noire), et qui est donc maître de ces merveilleuses "Terres Noires" de l'Ukraine, les plus fertiles du monde. Cette race slave parle une langue qui lui est propre, plus différente du russe que du polonais.

L'histoire ancienne de la race ukrainienne est assez compliquée : il suffira d'en indiquer ici les aboutissants. Depuis le dernier partage de la Pologne, ou plutôt depuis les traités de 1815, le peuple ukrainien relevait de deux maîtres. Les quatre millions de "Ruthènes" de la Galicie orientale étaient sujets de l'Autriche ; le reste, soit quarante millions en 1914, étaient soumis au joug russe. Peuple en majorité catholique, appartenant cependant à un rite slave (Uniates du rite ruthène), les Ukrainiens de Galicie avaient pu rester fidèles à leur croyance ; mais leurs frères de Russie, savamment et sauvagement persécutés par le gouvernement de Petersbourg, étaient peu à peu passés au schisme orthodoxe, au cours du dernier siècle, après avoir fourni d'ailleurs leur large contingent de martyrs.

* * *

La guerre de 1914-18 fut cruelle aux Galiciens. Dénoncés tour à tour par leurs frères ennemis comme russo-phobes ou ententophiles, — ce qui était exact en somme — ils furent durement molestés. Des milliers de Ruthènes furent exécutés, par les Hongrois surtout, et le plus souvent sans aucune forme de procès. Le P. Jean lui-même, un bon jour, ne dut son salut qu'à une avance inattendue des troupes russes, qui le sauvèrent inconsciemment du poteau.

L'effondrement de l'Empire autrichien fut pour la Galicie orientale le signe de la libération. Vers le 15 octobre 1918, les Ukrainiens de cette partie de la Galicie — 74% de la population — se donnèrent un gouvernement, en vertu "du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes" ; le fait était

(y si naturel que personne d'abord n'y trouva à redire, et ce
être fut, avant la lettre, un plébiscite éloquent. Mais la nou-
plus velle Pologne, qui sortait pourtant elle aussi de l'esclavage,
qui n'entendit pas les choses de la même oreille. Elle attaqua
aussitôt le nouveau gouvernement galicien et l'accusa de-
se devant l'univers de pactiser avec les bolchévistes. Les Ukrai-
niens résistèrent bien entendu aux troupes polonaises, bien
uis qu'ils fussent dépourvus de munitions, et continrent les
eux Polonais à l'arme blanche sans grandes difficultés d'ailleurs.
cie Et en même temps, pour prouver leur "bolchévisme", ils
ate se battirent à la fois et contre les armées rouges de Moscou
ple et contre les bandes de Bela Kun, alors dictateur de Buda-
ite pest. En empêchant la jonction des bolcheviks russes
cie et hongrois, les Galiciens ont ainsi épargné à l'Europe cen-
res trale une invasion terrible dont les suites eussent été d'une
le gravité incalculable. Les Ukrainiens ne cédèrent qu'à la
au demande de la Conférence de la Paix, qui leur *promit*, le
oir 25 juin 1919, un *plébiscite* et autorisa en même temps l'oc-
cupation militaire de la Galicie par les troupes polonaises.

dé- Confiants dans l'esprit de justice de l'Entente, les cent
so- vingt milles hommes de l'armée galicienne passèrent alors
— la frontière russe et entreprirent de libérer l'Ukraine de la
es tyrannie bolchévik. Leur élan les porta jusqu'à Kief, dont
nt ils s'emparèrent brillamment, accueillis d'ailleurs avec
in faveur, pour ne pas dire avec enthousiasme, par les popu-
es lations de l'Ukraine russe. C'est alors pourtant que com-
u. mencèrent les épreuves. Atteintes du typhus, privées des
la médicaments nécessaires (retenus à Vienne par ordre, bien
re qu'ils fussent régulièrement achetés), les troupes galiciennes,
le réduites à 5,000 hommes valides, durent se résigner à capi-
tu tuler devant les forces rouges, auxquelles Denikine, en bon
it Russe mais en piètre politique, apportait le secours des
400,000 soldats de son armée "antibolchévik"... Le

Conseil national ukrainien de la Galicie orientale fut réduit à chercher un refuge à Vienne, où il travaille depuis 1920 — car on lui reconnaît un caractère diplomatique officiel — à délivrer sa patrie de la tyrannie polonaise.

* * *

La Pologne, comme on aurait dû le prévoir, ne s'en est pas tenue à une simple occupation militaire. Dès les premiers jours de son entrée en Galicie orientale, elle a arrêté et parqué dans des camps infects des dizaines de milliers d'Ukrainiens, parmi lesquels 500 prêtres. Ces pauvres malheureux ont tellement souffert du froid, de la faim et des mauvais traitements infligés qu'une effroyable proportion de ces internés, l'élite intellectuelle et sociale de la Galicie, a péri. Un exemple : une des *rare*s enquêtes que la Croix Rouge internationale — et protestante — a faites, a montré qu'après cinq mois de détention, un camp de 15,000 prisonniers ne contenait plus que 1,800 survivants ; en certains camps, on comptait chaque jour de 50 à 100 nouveaux cadavres. Il faudrait le crier au monde entier : tout ce qu'on a rapporté des horreurs des camps prussiens ne peut être même comparé à ce qui s'est fait dans les camps de la Pologne.

Les Polonais ne peuvent même pas prétendre — comme ils le font — que les Galiciens ont été châtiés comme sujets rebelles (*châtiment* qui, à tout événement, mériterait la réprobation du monde civilisé). Car le traité de Saint-Germain, en son article 91, réserve la *souveraineté* de la Galicie orientale aux Puissances de l'Entente jusqu'à ce qu'on ait pris une décision. Cet article 91, voté à un moment où, pour l'Entente, la Pologne était *tout* et le Conseil Ukrainien à peu près *rien*, laissait d'autre part suffisamment comprendre que les prétentions polonaises étaient un peu moins fondées en droit que ne le voulait croire le gou-

du gouvernement de Varsovie. Et cependant, en dépit de tout, la Pologne a encore aggravé sa persécution en Galicie orientale.

Le soussigné a eu sous les yeux des documents d'*origine polonaise*, — enquêtes privées, articles de journaux — où il est établi que les autorités polonaises se livrent à un brigandage odieux. En certains villages, où les habitants sont encore réduits, trois ans après la guerre, à vivre dans des terriers, on trouve moyen de réquisitionner des trains entiers de grains, privant ainsi la population de tout moyen de subsistance. Un fait entre mille, rapporté par le député polonais Zamorski, rappelle la parabole du prophète Nathan devant le roi David : une veuve ayant conservé de tout son avoir une pauvre brebis, s'en est vue réquisitionner la laine par un officier polonais.

Il semble que la Pologne veuille, de sang-froid, exterminer le peuple de Galicie, à moins que, comme il est permis de le supposer, elle ne veuille plus simplement ruiner complètement le pays avant d'être contrainte de l'évacuer. Mgr Lutoslawski, député à la diète de Varsovie, disait le 11 novembre à l'Institut catholique de Paris, que la Pologne a besoin de la Galicie orientale. Quand un pays a besoin d'une province, il ne commence pas par la mettre à feu et à sang.

A l'heure où ces lignes sont écrites, les exactions continuent. On a fermé à tout Ukrainien l'accès à l'université — naguère bilingue — de Léopol (Lemberg). Une université privée ayant été organisée à côté par les Ukrainiens, le président, les professeurs et de nombreux étudiants viennent d'être arrêtés, au mois d'octobre. Actuellement on interne la classe intellectuelle, prêtres, avocats, etc, de ce seul fait qu'ils ne veulent pas, en s'inscrivant sur les

rôles de conscription (et pourquoi cette conscription?), reconnaître qu'ils sont sujets de la Pologne.

Il n'a pas été inutile aux Polonais d'avoir vécu sous le joug de la Russie et de la Prusse : ils se sont formés aux "bonnes méthodes" de persécution !

* * *

Pendant que ces crimes s'accomplissent, le Conseil national ukrainien cherche à se faire entendre. Il est allé à Genève en 1920 ; il vient d'y retourner à la session de 1921. Le P. Jean a eu la satisfaction de voir le représentant du Canada, M. Doherty, présenter lui-même la motion par laquelle la Société des Nations prie le Conseil suprême de régler le plus tôt possible la situation politique en Galicie orientale ; cette motion a été votée à l'unanimité. C'est un commencement ; les oreilles s'ouvrent de par le monde aux gémissements des victimes.

Mais pour en arriver à ce demi-succès, quel travail il a fallu ! Après neuf mois passés à Varsovie à tenter des négociations en vue d'un règlement de frontières, le P. Jean depuis 1920, est à Vienne, traduisant, compilant, rédigeant des mémoires, dévoué corps et âme à sa cause, ne se laissant rebuter par aucun obstacle, ni par l'indifférence, ni par l'hostilité.

Il faut signaler ce courage et ce zèle. Il faut que le Canada français sache qu'il faut être fier de ce missionnaire de "chez nous" qui lutte pour la Justice, la *vraie*, qui sert si vaillamment la cause de Dieu.

Car le P. Jean, s'il court les chancelleries, ne perd pas de vue le but principal de son action. Dans cette Ukraine russe où il a pénétré, il a vu des millions d'hommes, schismatiques d'hier, aspirer au catholicisme. S'il veut que la Galicie orientale devienne maîtresse de sa destinée, c'est qu'elle doit être le centre d'organisation apostolique de la

n ?), Grande Ukraine de l'avenir ; si la Galicie doit être le Piémont du "risorgimento" de la nation ukrainienne, c'est de là aussi que partira la croisade pacifique du retour des Uniates à l'Église.

* * *

Quand le P. Jean décida en 1909 de passer au rite ruthène, il se destinait aux missions galiciennes du Canada. A cette époque, notre politique d'immigration intensive avait déjà amené dans nos provinces de l'Ouest plus de 200,000 Ruthènes, et ces pauvres gens, nos frères en catholicisme, n'avaient pas avec eux de prêtres qui pussent les desservir selon leur rite. A l'appel de l'abbé Sabourin, Joseph Jean, alors simple séminariste, comprit que les catholiques du Canada français devaient se dévouer à cet apostolat nouveau et sauver les Ruthènes de la contagion protestante. Et il partit généreusement. On peut bien dire toutefois qu'il ne prévoyait sûrement pas l'étonnante carrière qu'il serait forcé de parcourir.

Aujourd'hui, les 500,000 Ukrainiens du Canada, restés en ardente communauté de sympathie avec leurs frères d'Europe, soutiennent de leurs encouragements et de leurs deniers, les efforts du Conseil national ukrainien, et suivent aussi avec attention le travail du P. Jean, dont ils comprennent et admirent le magnifique dévouement. C'est grâce au P. Jean que les Ukrainiens ont pu se faire entendre à la Société des Nations et que le Canada, par la voix de M. Doherty — qui a justement loué le civisme et la loyauté des groupes galiciens de notre Ouest — a pris en main la cause de la Galicie orientale, et s'est ainsi constitué, en quelque sorte, le protecteur de l'Ukraine renaissante.

Le Canada français, qui ne marchande jamais — et pour cause — sa sympathie aux persécutés, doit s'intéresser particulièrement à la cause des opprimés de la Galicie

orientale; il y gagnera sans doute des amitiés précieuses pour nos Canadiens des provinces de l'Ouest, mais, dès maintenant, il doit s'estimer heureux de voir un de ses fils se consacrer de tout son cœur à la résurrection de la nation ukrainienne.

Et certes nous avons le droit d'être fiers du P. Jean. La confiance absolue qu'on lui témoigne là-bas est bien la meilleure preuve de son mérite, car elle est fondée sur huit années bien remplies de dévouement infatigable et parfois surhumain. Les circonstances ont révélé en ce modeste un véritable héros. En donnant un pareil exemple de caractère et de féconde énergie, le P. Joseph Jean, missionnaire canadien-français, fait honneur à sa patrie.¹

TESTIS.

LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

NOS CONFÉRENCES

Interrompues durant l'été, [puis retardées quelque peu par la période électorale, nos conférences ont repris brillamment, le 14 décembre dernier. Elles sont consacrées cette année à nos grands anniversaires. La première sur la Vénérable Mère d'Youville — décédée il y a cent cinquante ans — avait été confiée à l'abbé Noël Fauteux, curé de Tétraultville. Les journaux en ont donné d'élogieux compte rendus. Ce fut vraiment une soirée d'action française où la beauté du sujet et le talent du conférencier surent nous attacher davantage à notre idéal national. M. l'abbé Labelle, supérieur de la Compagnie de Saint-Sulpice au Canada, eut des paroles flatteuses pour la Ligue d'Action française. Il donna aussi lecture du câblegramme suivant :

Décembre, le 14, Supérieure générale, Soeurs Charité, Montréal.
 Saint-Père, heureux apprendre que vous allez célébrer 150ème anniversaire fondation cet institut; forme vœux prospérité croissante pour votre congrégation, et, comme gage faveurs divines, vous envoie de tout

¹ Cet article nous est envoyé par un de nos collaborateurs européens. Il en a seul la responsabilité.

coeur ainsi qu'aux membres de votre famille religieuse bénédiction apostolique.

Saint-Père et Congrégation des Rites prennent particulier intérêt à la cause béatification vénérable fondatrice. Lettre suit.

(Signé) Cardinal GASPARRI

FÊTE DE L'ALMANACH.

Plus modeste mais non moins féconde fut la *Fête de l'Almanach de la Langue française*, organisée au Sault-au-Récollet par un de nos meilleurs amis, M. Mendoza Senécal, principal de l'académie Saint-Paul-de-la-Croix, et président de la Société Saint-Jean-Baptiste, section 39. Cette initiative n'est pas nouvelle. Depuis plusieurs années elle sert à propager notre almanach. Voici le procédé suivi. Le principal de l'académie achète trois cents à quatre cents almanachs et les distribue à plusieurs élèves choisis avec soin. Le concours est alors ouvert. C'est à qui en vendra davantage. Outre le mérite de participer à la défense de notre langue — ce que leur fait apprécier l'organisateur — chaque vendeur recevra une récompense proportionnée à son succès. Cette récompense lui est décernée à une grande soirée appelée *Fête de l'Almanach*. Ont droit d'y assister — et c'est là un ingénieux arrangement — tous les acheteurs de l'almanach. Avec celui-ci en effet ils ont reçu un billet d'admission pour deux personnes. La plupart s'y rendent, et la fête est solennelle. Tout l'argent perçu a été remis au principal. Sur le prix de chaque exemplaire vendu il prélève cinq sous qui iront au jeune vendeur. C'est là sa récompense. Elle est bien appréciée; mais avant de la distribuer, il y a concert. On joua cette année une jolie saynète tirée des *Lendemain de Conquête* de l'abbé Groulx, on récita *Les Quêteux, Langue chère*, on chanta *Madeleine de Verchères, Canadiens toujours, La Neige canadienne, Feuille d'Érable*, etc. C'était vraiment une fête du terroir. Les élèves de l'académie Saint-Paul et de l'école Saint-Gabriel en firent les frais, sous la direction de M. Senécal et des institutrices des deux maisons. Enfin, pour clôre la fête, il y eut discours par quelques-unes des personnes présentes dont le vice-président de notre Ligue, le docteur Joseph Gauvreau. Nous citons à l'ordre du jour le principal de l'académie Saint-Paul-de-la-Croix et nous lui souhaitons de nombreux imitateurs.

POUR NOTRE CONCOURS

Il mérite bien aussi une citation et même des imitateurs ce brave Canadien français de Ford, Ont. qui nous écrit : "J'ai vu avec plaisir dans la livraison de novembre de l'*Action française* que votre concours d'art dramatique est terminé et que des contributions ont été jugées dignes des prix offerts. Je joins mes humbles mais cordiales félicitations à celles que vous adressez aux concurrents heureux et j'espère que ce genre de propagande franco-canadienne portera les fruits que la *Ligue d'Action française* en attend. Veuillez donc agréer cette remise de vingt-cinq dollars comme contribution au fonds des prix du concours." Voilà certes un beau geste. Nous remercions bien sincèrement M. Stanislas Janisse de sa générosité. Et, comme nous le laissons entendre plus haut, à ceux qui voudraient l'imiter, la Ligue ne fera aucune opposition... Pour dire vrai, nous ne sommes pas habitués à ces largesses. Notre oeuvre vit surtout du dévouement de ses collaborateurs. C'est en réduisant ainsi ses frais de rédaction et d'administration qu'elle parvient, avec ses faibles ressources, à boucler son budget. Mais que d'initiatives utiles restent forcément en panne faute de fonds pour les soutenir.

UN TÉMOIGNAGE

Est-ce cependant une nouvelle ère qui s'ouvre ? Presque en même temps que cette largesse, une deuxième nous arrive. Elle est de la manufacture de chaussures Tétrault. Son gérant a l'amabilité de nous adresser un chèque de \$10.00 pour "un an d'abonnement à l'*Action française*". Il y joint ces mots : "Nous ne croyons pas inutile de vous dire que nous sommes favorables d'une manière générale au programme de l'*Action française* et que, pour notre part, grâce aux efforts des dix dernières années, nous croyons nous être débarrassés d'une partie de l'emprise anglicisante qui nous enveloppait."

A NOS ABONNÉS

Dix piastres pour un an d'abonnement ! Voilà qui devrait faire fléchir quelques-uns de nos abonnés, ceux-là par exemple qui ne paient pas même... deux piastres. Eh oui ! nous, en avons et un grand nombre, qui négligent de payer leur réabonnement à la date indiquée, puis retardent, retardent, retardent... si bien qu'il faut un moment donné les retrancher de notre liste, comme on coupe d'un arbre vigoureux les bran-

ches mortes qui menacent de le faire périr. Mais c'est là pour nous quand même perte sèche. On pourrait nous éviter ce dommage. Combien cette année, ont soldé leur abonnement de 1922 payable d'avance? Combien vont se hâter de le faire ce mois-ci?

PROCHAINS LIVRES

L'*Action française* a plusieurs publications en préparation. Outre le premier prix de notre concours qui vient de paraître : *Contre le flot*, comédie en trois actes de Magali MICHELET (Edition ordinaire, 50 sous; édition de luxe, numérotée sur papier teinté, texte encadré d'un filet rouge, \$1.00), nous publierons en février : *Coups d'Ailes*, volume de vers, de Jean Bruchési (édition ordinaire 75 sous; édition de luxe, \$1.25); en mars : *Etoffe du pays*, impressions et critiques, de l'abbé Emile Dubois (édition ordinaire, 75 sous; édition de luxe, \$1.25), puis des *Chroniques* de Lise, un nouveau volume de Joyberte Soulange, etc. etc.,

C'est donc le temps plus que jamais de s'inscrire sur la liste des abonnés de \$5.00.

Pierre HOMIER.

PARTIE DOCUMENTAIRE

UNIONS INTERNATIONALES - MOYENS D'INTIMIDATION.

Le 15 décembre 1921 l'Hon. Juge F. S. Maclellan rendit jugement à Montréal dans la cause de Rother vs. The International Ladies Garment Workers Union & al, (No 2526 des dossiers de la Cour Supérieure, à Montréal). Il est bon d'en prendre note. Cette décision se rapporte aux droits que peuvent avoir les syndicats, en cas de grève, d'intimider les ouvriers qui refusent de joindre les grévistes ou de faire partie du syndicat.

On sait que les unions internationales ne se font pas faute d'user de moyens repréhensibles pour empêcher, en cas de grève, les ouvriers non sympathiques à l'union de continuer de travailler. Le jugement de l'Hon. Juge Maclellan précise à ce sujet les droits des syndicats et des ouvriers non syndiqués. A titre documentaire, nous croyons devoir citer ici certaines parties de ce jugement et des notes qui l'accompagnent où se trouve précisée la doctrine à ce sujet.

Relatons les faits : vers le 10 novembre 1921, The International Garment Workers Union provoqua une grève parmi les employés travaillant à la confection de vêtements pour femmes. Harry Rother, manufacturier de Montréal, vit certains de ses employés obéir à l'ordre de l'union et d'autres s'y soustraire et persister à travailler à son usine. Il s'en suivit des procédés d'intimidation de la part de certains ouvriers faisant partie de The International Ladies Garment Workers Union; ils eurent, notamment, recours à ce que l'on appelle la méthode dite *picketing*, surveillance de l'établissement du manufacturier et procédés d'intimidation à l'égard des ouvriers continuant d'y travailler.

Harry Rother s'adressa à la Cour Supérieure pour obtenir l'émission d'un bref d'injonction défendant à l'union de continuer ces méthodes. Son action fut dirigée contre The International Ladies Garment Workers union "an incorporated body and its branches" ainsi que contre deux de ses officiers supérieurs.

Après enquête et audition la Cour Supérieure a émis le bref d'injonction décidant que l'union n'avait pas le droit d'user de ces méthodes d'intimidation.

Le Juge MacLennan a accompagné son jugement de notes dont nous extrayons les extraits suivants :

"It seems to me very important that, in conflicts between employers and their workers, all parties to the strife should know the law affecting it and that every person concerned should be strictly kept within its bounds. The plaintiff was at liberty to earn his own living and run his business in his own way, provided he did not violate some special law prohibiting him from so doing and did not infringe the rights of other people. This involved the liberty to deal with other persons who were willing to deal with him and to engage all workers who were willing to work for him on the conditions and for the rates of pay which he was willing to give. This liberty is a right recognized by law and its correlative obligation is the general duty of every one not to prevent the free exercise of this liberty without justification. The workers had the right, if they chose, to work for him, and any interference with their liberty to deal with him affects him. If such interference is justifiable in point of law, he has no redress, but if wrongful and he suffers damages as the direct consequence of what has been done, he has recourse in law against the persons causing the interference or responsible for it.....

Employees have a right not to work; they have a right to join a trades union. A combination not to work is lawful, but a combination to prevent others from working is prima facie unlawful. A workman has

a right in his own interest to peaceably persuade another workman or a body of workmen to legally terminate their contracts of employment and to cease work, but he has no right, by coercion or intimidation, to persuade workmen not to work or to cease working.

The remaining question is, whether the conduct of defendants, as established by the evidence in this case, infringes the plaintiff's rights so as to give him a cause of action in the civil courts of this Province? The object of the defendants was the improvement of the position of the members of the Union, which was a lawful object, and the question to be decided here is, whether or not, in the pursuit of that lawful object, they resorted to practices prohibited by the civil law or the criminal law, or by both? I have already referred to plaintiff's right to carry on his business without interference or annoyances which would cause him damage and give him a right of action under 1053 of the Civil Code. Section 501 of the Criminal Code makes it unlawful, among other things, to wrongfully and without lawful authority, with a view to compel any other person to abstain from doing anything which he has a lawful right to do, or to do anything from which he has a lawful right to abstain, to (a) use violence to such other person; (b) intimidate such other person by threats of using violence to him; (c) persistently follow such other person about from place to place; (d) with one or more other persons follow such other person in a disorderly manner in or through any street or road; (e) beset or watch the house or other place where such person resides, or works, or carries on business, or happens to be. The Imperial Conspiracy & Protection of Property Act, 1875, section 7, from which the above section is substantially reproduced, contained a proviso not found in the Criminal Code, that attending merely to obtain or communicate information shall not be deemed watching or besetting. It is significant that this proviso, in favour of obtaining and communicating information which was introduced in Canada in 1876 by 39 Vic., ch. sec. 2, and R.S.C. 1886, ch. 173, sec. 12, was omitted from the Criminal Code, and it seems to indicate the intention of Parliament by its omission to be that attending for the purpose of obtaining and communicating information would not deprive watching and besetting of its wrongful character".....

Voici les principales parties du jugement :

"CONSIDERING plaintiff has for some years carried on business in the City of Montreal as a manufacturer of ladies' garments employing about fifty workers and running his business as an open shop;

"CONSIDERING that the defendants organized a strike in the garment industry in Montreal and called out all workers, including all working for the plaintiff, on 9th November 1921, and organized a system of picketing plaintiff's factory and the homes of some of his workers for the purpose of compelling plaintiff to submit to defendants' demands;

CONSIDERING that the picketing carried on by defendants was accompanied by threats, abusive and offensive language, assaults and personal violence, not for the purpose of peaceable persuasion but for the purpose of compelling plaintiff, by coercion and intimidation, to submit to the demands of the defendants and to operate his manufacturing establishment as a union shop, in accordance with the wishes and desires of the defendants;

"CONSIDERING that the picketing carried on by defendants was illegal, wrongful and without justification and has caused plaintiff loss, damage and injury in his business;

"CONSIDERING that the only effective remedy to protect plaintiff is to enjoin and restrain the defendants from the continuation or repetition of the illegal acts and conduct complained of, as a judgment for damages would not afford an adequate and effective remedy against the great and irreparable injury to which he is exposed and with which he is threatened;

"DOTH MAINTAIN plaintiff's action and DOTH DECLARE the Interim Order of Injunction issued herein, on 16th November 1921, absolute; and DOTH ENJOIN the defendants, International Ladies Garment Worker Union, S. Goldberg and Joseph Schubert, their officers, members, agents and representatives from molesting or in any way interfering with plaintiff, his servants or employees, or prospective employees, and from in any way picketing in front of or in the neighbourhood of plaintiff's place of business at No. 24 McGill College Avenue, in the City of Montreal, or from besetting or watching plaintiff's place of business, or the residence or residences of plaintiff's employees, agents and representatives, or from persistently following plaintiff's employees with a view of intimidating the latter or any of them from entering or returning to plaintiff's employ; the whole with costs against said defendants, reserving to plaintiff his right to take any further action and conclusions that he may be advised to take by reason of the premises."

XXXXXXXXXXXX



ECONOMISEZ!

C'est l'argent épargné qui compte, qui assurera votre avenir et vous rendra indépendant. Ouvrez un compte d'épargne à

LA BANQUE NATIONALE

Siège Social: Québec ---- Fondée en 1860.

La plus vieille Banque Canadienne-Française.

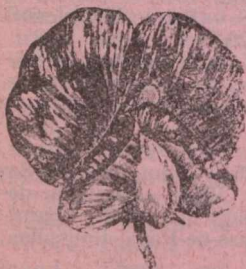
345 Succursales et Agences au Canada.

Actif : plus de \$75,000.000

Correspondants dans le monde entier.



Semez les Graines de Choix D E R Y



les mieux adaptées au climat du pays; 100,000 Canadiens satisfaits les sèment annuellement.

GRATIS—Le catalogue français le plus complet, 104 pages, 200 illustrations et au delà de 1500 variétés de graines de légumes, fleurs, gazon, grains de semence de toutes espèces, engrais chimiques, insecticides, incubateurs, articles pour volailles, outils de jardin, plantes de toutes espèces, etc., etc. Demandez un **EXEMPLAIRE** de ce catalogue. **GRATIS.**

HECTOR L. DERY
17, RUE NOTRE DAME EST
MONTREAL

Recommandez-vous de l'**ACTION FRANÇAISE** chez l'annonceur -- pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

COLONISATION

1916 — 1921

L'œuvre de la colonisation est assez vivante, si on en juge par la liste des paroisses nouvelles, dessertes ou missions, qui ont surgi depuis trois ans, seulement, dans les différentes régions de la province de Québec. La liste en est très intéressante, car elle indique d'une manière précise les endroits où la colonisation s'est le plus développée en ces derniers mois.

Dans toutes ces nouvelles paroisses le Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, s'est intéressé au sort du colon, en faisant ouvrir des chemins, et en construisant des ponts, voire même des écoles là où la chose était nécessaire.

On compte environ 150 paroisses où il y a encore de la colonisation à faire. La fondation des plus anciennes remonte à une vingtaine d'années à peine.

Voici la liste des paroisses, missions ou groupes de colons établis depuis 1918 :

COMTÉ DE BEAUCE : Saint-Jules, 1918.

COMTÉ DE CHICOUTIMI : Saint-François-Xavier-du-Petit-Sauguenay : 1918. — Canton de Labrecque, desservi de l'Ascension, 1920. — Canton de Bégin, desservi de Saint-Ambroise, 1920.

COMTÉ DE LABELLE : Saint-Jean-sur-Lac, 1919. — Saint-Michel-des-Cèdres, 1918. — Lac-Saint-Paul, 1919. — Saint-Benoît-de-Brunet, 1921.

COMTÉ DU LAC SAINT-JEAN : Sainte-Jeanne-d'Arc, 1918. — N.-D.-de-Lourdes-de-Girardville, 1918.

COMTÉ DE L'ISLET : Saint-Clément-de-Tourville, 1919.

COMTÉ DE MATANE : Saint-Cléophas, 1920. — Saint-Vianney, 1918. — Canton de Blais, desservi d'Amqui, 1918. — Canton de Matane, desservi de Sayabec, 1918. — Sainte-Marguerite-Marie, 1921. — Sainte-Jeanne-d'Arc, 1920.

COMTÉ DE PONTIAC : Saint-Roch-du-Lac-Cayamont ; 1918.

COMTÉ DE RIMOUSKI : Saint-François-Xavier-des-Hauteurs, 1918. — Fond-d'Ormes, desservi de Saint-Narcisse, 1918. — Saint-Marcellin, 1920.

COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE. (Abitibi) : Saint-Judes-d'Authier, 1918. — Saint-Jacques-de-Barraute, 1920. — Saint-Jacques-de-Dupuy, 1918. — Saint-Marc-de-Figuery, 1918. — Saint-Luc-de-LaMotte, 1920. — Saint-Barnabé-de-Landrienne, 1918. — Saint-J.-B.-de-Macamic, 1918. — Saint-Mathias-de-Royal-Roussillon, 1921.

COMTÉ DE TÉMISCOUATA : Saint-David-d'Estcourt, 1918. — Sainte-Philomène-de-Raudot, 1920. — Saint-Dominique-du-Lac, 1920. — Saint-Michel-de-Squateck, 1919.

AVIS

Pour tous renseignements, brochures, cartes, etc., s'adresser à l'honorable Monsieur J. E. Perrault, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, Québec.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

La Banque d'Hochelaga

FONDEE EN 1874

Capital Autorisé.....	\$10,300,000
Capital Payé et Fonds de Réserve...	8,000,000
Total de l'Actif	75,900,000

L'accroissement de la valeur personnelle et de la capacité exécutive de tout individu est une nécessité vitale de notre époque. Quel que soit le régime social sous lequel il vive, l'homme ne peut accroître sa valeur personnelle qu'en autant qu'il est exempt des anxiétés financières par l'exercice d'une JUSTE ET SAINTE ECONOMIE.

Un COMPTE D'EPARGNE à la Banque est la base sur laquelle s'édifie l'avenir.

NOUS SOMMES A VOTRE SERVICE

NOUVEAUTÉS DE FRANCE

L'intelligence catholique dans l'Italie du XXe siècle, Maurice Vaussard90	Les luttes présentes de l'Eglise, Yves de la Brière, 5e série ..	\$1.00
D'un siècle à l'autre 1885-1920, Georges Valois ..	.75	Tombeaux, Charles Maurras ..	\$1.50
Histoire religieuse de la révolution française, Pierre de la Gorce, Tome IV ..	\$1.50	Le Catholicisme de S. Augustin, Pierre Batiffol, 2 vols	\$1.60
Quand l'âme est droite, roman, Maurice Rigaux ..	.75	Soleil levant, soleil couchant, Paul Le Faivre ..	.50
De l'âge divin à l'âge ingrat, Francis James ..	.90	Théonas, Jacques Maritain ..	.75
		Histoire des doctrines économiques, René Gonnard ..	\$1.25

l'Action Française

Service de librairie 369, rue Saint-Denis, Montréal.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

Vente Extraordinaire

A LA

LIBRAIRIE DEOM

JUSQU'AU 15 FEVRIER

Pendant cette période exclusivement, tous les ouvrages de la littérature moderne, les classiques Garnier, etc..., etc... seront vendus au prix de 75 CENTIMS LE VOLUME.

PRIME A TOUT ACHETEUR

A tout acheteur d'un volume de 75 centims, un volume français ou canadien sera offert gratis.

A tout acheteur de 10 volumes de 75 centims, 10 volumes français ou canadiens seront offerts gratis.

Pour n'importe quel nombre de volumes achetés un nombre égal de volumes sera offert (titres assortis).

Pour les livraisons hors de Montréal, prière de joindre 10 centims par volume ordonné pour l'envoi franco des deux volumes: ordonné et offert.

Remettez immédiatement vos commandes à la

Librairie DEOM, 251 EST,
rue Ste-Catherine.

MONTRÉAL

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

Bibliothèque de l'Action Française

Paraîtra au commencement de février

CONTRE LE FLOT

Comédie canadienne de 3 actes par Magali MICHELET.
1er prix du concours de l'ACTION FRANÇAISE

—1 vol. broché, couverture en 2 couleurs par
Claire Fauteux, 5 x 7, 100 pages50

—Edition de luxe, papier "Byronic" teinté, texte
encadré d'un filet rouge, numérotée de 1 à 100 1.00

Paraîtra mi-février

COUPS D'AILES

Par Jean BRUCHESI

—1 vol. de vers, broché, couverture en 2 couleurs
et 3 dessins de Lagacé, 5 x 7, 132 pages75

—Edition de luxe, papier Byronic teinté, texte
encadré d'un filet rouge, numéroté de 1 à 175 1.25

Paraîtra en mars.

ETTOFFE DU PAYS

Etudes et impressions, par l'abbé Emile DUBOIS

—1 vol, couverture en deux couleurs de Dubois,
5 x 7, 200 pages75

—Edition de luxe, sur Byronic teinté, numérotée
de 1 à 175 1.25

En préparation: "Enfances héroïques" de Joyberte
Soulanges et "Feuilles volantes" de Lise

l'Action Française

369, rue St-Denis

MONTREAL.

On peut prendre 12 exemplaires pour le prix de 10.

Recommandez-vous de L'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour—
son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

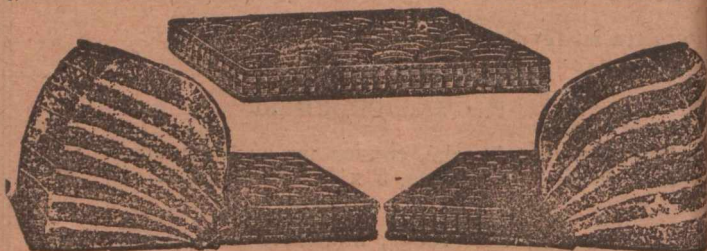
MEUBLES et LITERIE

à grands rabais durant février

Nous invitons toutes les familles qui ont besoin de meubles ou literie à venir s'informer de nos prix, lesquels, à qualité égale, sont toujours les plus bas.

Nous vous accorderons avec plaisir des facilités de paiement au rayon des meubles et literie.

Meubles entreposés gratuitement jusqu'à la date fixée pour leur livraison.



Nous vendons le célèbre matelas garanti "Ostermoor".
Simple .

22.00

Double

25.00

NOTRE OFFRE SPÉCIALE:

200 MATELAS 100% feutre pur par rangs, absolument hygiénique, pesanteur 45 livres, bord roulé Impérial; dimensions pour tous les lits. Ces matelas sont vendus avec la garantie de la manufacture et la nôtre, et sont en tous points semblables à ceux que vous avez coutume de voir annoncés à 16.00. Notre prix ..

9.80

Faites examiner vos yeux par des experts diplômés

Dupuis Frères

rues Ste-Catherine, St-André et St-Christophe.